

DÉCÈS DE SID AHMED AGOUMI

LE THÉÂTRE ET LE CINÉMA ALGÉRIENS EN DEUIL

Page 9

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8596 LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

RENTRÉE SCOLAIRE

Le grand jour est arrivé

Page 2

CONSEIL DES MINISTRES

TEBBOUNE REVALORISE LES SALAIRES DE LA PROTECTION CIVILE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné une revalorisation générale des salaires des personnels de la Protection civile, à travers une révision des points indiciaires, lors de la réunion du Conseil des ministres tenue hier. Le chef de l'Etat a également demandé une refonte du statut particulier de ce corps, avec une meilleure valorisation des missions exercées sur le terrain, alors que les risques liés aux changements climatiques et aux catastrophes majeures se multiplient.

PAGE 24



81e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

L'Algérie affiche ses priorités

Page 3

CONTRÔLE SANITAIRE AUX FRONTIÈRES

L'Algérie muscle sa vigilance

Page 6

RÉORGANISATION DU RÉSEAU PORTUAIRE

Le pari d'un hub logistique

Page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

RENTRÉE SCOLAIRE

Le grand jour est arrivé

Près de 12 millions d'élèves reprennent, aujourd'hui, le chemin de l'école à travers le pays. Le coup d'envoi officiel de l'année scolaire 2026-2027 sera donné depuis Jijel, quelques semaines après les incendies qui ont touché plusieurs établissements. Nouvelles structures, nouveaux ou manuels réformés, évolution des enseignements, santé scolaire, environnement, prise en charge des élèves à besoins spécifiques et sécurité sur les trajets, cette rentrée arrive avec plusieurs changements et autant de défis à relever sur le terrain.

C'est depuis Jijel que sera donné, ce lundi, le coup d'envoi officiel de l'année scolaire 2026-2027. Un choix qui intervient quelques semaines après les incendies qui ont frappé plusieurs wilayas de l'Est et du Centre du pays, laissant derrière eux des établissements à remettre en état avant le retour des élèves.
Dans la wilaya de Jijel, particulièrement touchée, le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, s'était déplacé le 10 septembre pour constater l'état d'avancement des opérations. Il avait alors assuré que les établissements scolaires affectés par les incendies seraient prêts à accueillir les élèves à la date fixée pour la rentrée.
Le choix de Jijel donne ainsi une tonalité particulière à cette rentrée. Derrière le rendez-vous national, il y a aussi le travail réalisé dans les wilayas sinistrées pour réparer, nettoyer et remettre en service les établissements endommagés. Le ministère de l'Education avait d'ailleurs consacré une partie de ses dernières réunions de préparation au suivi de la situation dans ces régions et aux mesures nécessaires pour assurer une reprise normale.
Après la reprise des personnels administratifs le 6 septembre et celle des enseignants le 13 septembre, c'est donc au tour des élèves de retrouver leurs établissements ce lundi 21 septembre. Près de 12 millions d'élèves sont concernés par cette rentrée à travers les trois cycles d'enseignement.
Pour les accueillir, le secteur de l'Education a travaillé durant plusieurs mois sur les infrastructures, les équipements, la restauration scolaire, le transport, l'entretien et les conditions générales d'accueil.
Le réseau éducatif s'est, à cette occasion, renforcé avec la livraison de 289 structures éducatives destinées aux trois cycles. L'annonce, faite avant-hier par le ministère de l'Habitat, intervient à seulement deux jours de la rentrée et traduit l'effort engagé pour augmenter les capacités d'accueil et accompagner les besoins des différentes wilayas.
Mais une rentrée ne se résume pas aux salles de classe. Les services de restauration et de transport scolaire ont eux aussi fait l'objet d'un suivi particulier en prévision de la reprise. Une réunion avec les walis avait notamment porté sur le niveau de préparation de ces deux dispositifs, avec l'objectif d'assurer leur fonctionnement dès le début de l'année scolaire.
La propreté des établissements a, elle aussi, été intégrée au dispositif. Des campagnes de nettoyage ont été menées avant la rentrée afin de remettre les écoles, collèges et lycées dans des conditions d'accueil adaptées. Une mobilisation qui s'est poursuivie jusqu'aux derniers jours précédant le retour des élèves.
==Dix manuels nouveaux ou réformés
Sur le plan pédagogique, cette rentrée apporte plusieurs évolutions. Le dossier des manuels scolaires constitue l'un des changements les plus visibles pour les élèves et les parents. Au total, dix livres nouveaux ou réformés sont concernés cette année : neuf pour le cycle primaire et un pour le cycle moyen. Au total, plus de 80 millions de manuels scolaires ont été mobilisés pour cette rentrée à l'échelle nationale, dont près de 30 millions destinés à être distribués gratuitement aux élèves concernés.
Au primaire, les changements commencent dès la première année. Les élèves disposeront de nouveaux manuels d'arabe, d'éducation islamique et de mathématiques, auxquels s'ajoutent deux cahiers d'activités. En deuxième année primaire, le même ensemble est concerné, avec les manuels d'arabe, d'éducation islamique et de mathématiques ainsi que deux cahiers d'activités. En troisième année primaire, la révision concerne le manuel d'histoire. Au cycle moyen, le changement porte sur l'anglais en deuxième année moyenne.
Parmi ceux-ci figure l'enseignement de l'anglais dès la troisième année primaire et du français à partir de la quatrième année primaire. Le ministère a, par ailleurs, consacré plusieurs réunions nationales à la préparation pédagogique de cette rentrée, avec un travail portant sur les programmes, les méthodes d'enseignement et l'organisation des apprentissages.

UN PREMIER COURS CONSACRÉ À L'ENVIRONNEMENT

Autre particularité de cette rentrée, le premier cours sera consacré au lien entre la santé humaine et l'environnement naturel, avec un thème adapté à chaque niveau d'enseignement. Au primaire, les élèves aborderont la relation entre l'arbre et la santé humaine. Au moyen, la réflexion portera sur l'impact de la dégradation des forêts sur la santé publique. Au secondaire, le thème retenu est celui de la protection de l'environnement forestier comme nécessité sanitaire.
Le choix de cette thématique intervient dans le cadre de la Semaine de la santé scolaire, programmée du 21 au 24 septembre. Le programme prévoit plusieurs activités de sensibilisation liées notamment à l'hygiène, à l'alimentation équilibrée, à l'activité physique, à la santé psychologique, au harcèlement et à la prévention des conduites à risque. L'école sera ainsi appelée, dès les premiers jours, à traiter des questions qui dépassent les seuls apprentissages académiques et touchent directement à la santé et au quotidien des élèves.

40 000 ÉLÈVES À BESOINS SPÉCIFIQUES

Autre volet de cette rentrée, la prise en charge des élèves à besoins spécifiques. Le secteur de la Solidarité nationale prévoit d'accompagner 40 000 élèves durant l'année scolaire 2026-2027 dans les établissements d'enseignement spécialisés et les classes spéciales ouvertes au sein des établissements de l'Education nationale.
Le dispositif repose actuellement sur un réseau de 242 établissements spécialisés et 30 annexes, ainsi que sur 1 545 classes spéciales ouvertes dans les établissements de l'Education nationale. Plus de 200 nouvelles classes spéciales doivent renforcer ce réseau au titre de cette année scolaire.
L'encadrement repose sur un personnel pédagogique pluridisciplinaire de plus de 15 000 encadrants.
Les préparatifs ont porté sur l'aménagement des structures, les équipements, les moyens pédagogiques et techniques ainsi que l'encadrement éducatif, psychologique et social. Les directeurs de l'action sociale poursuivent leurs sorties de terrain afin de vérifier les conditions d'accueil avant la reprise. Le secteur a aussi engagé, dans le cadre de ces préparatifs, une campagne nationale consacrée au dépistage précoce des troubles du spectre de l'autisme chez les enfants. Elle vise notamment à mieux identifier les enfants concernés, à les orienter vers les structures adaptées et à faciliter leur prise en charge scolaire. Cette démarche s'accompagne d'un renforcement du réseau spécialisé, avec notamment un centre national de l'autisme à Alger et quatre centres spécialisés à Oran, Béchar, Tébessa et Tipasa.


Retour sur les bancs d'écoles.

LA SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Une autre préoccupation revient avec le retour des élèves : celle de leur sécurité sur les routes. A l'occasion de la rentrée 2026-2027, la Protection civile a lancé une campagne nationale de sensibilisation consacrée à la prévention des accidents de la circulation impliquant les enfants. Son slogan, « Sur le chemin de l'école, chaque geste compte », résume le message adressé aux élèves, aux parents, aux accompagnateurs et aux automobilistes.
Les abords des établissements, les traversées de routes et les déplacements entre le domicile et l'école constituent autant de moments où la vigilance doit être renforcée, particulièrement durant les premiers jours de reprise. La campagne vient ainsi rappeler que la rentrée ne se joue pas uniquement derrière les grilles des établissements. Le trajet quotidien fait lui aussi partie de l'environnement scolaire et de la prévention.
La préparation de cette rentrée aura été marquée par une mobilisation qui s'est poursuivie jusqu'à la veille du retour des élèves. Dans les wilayas touchées par les incendies, le suivi a été renforcé afin d'achever les réparations et de garantir la réouverture des établissements concernés.
Le ministre de l'Education avait donné des instructions fermes afin d'assurer une rentrée normale dans ces régions, alors que les dégâts avaient nécessité des interventions rapides. Ailleurs, les opérations ont porté sur les équipements, l'entretien, la restauration, le transport, la sécurité et la disponibilité des moyens pédagogiques.
Les dernières journées avant la rentrée ont donc été consacrées aux ultimes vérifications. Une étape qui paraît secondaire une fois les élèves installés en classe, mais dont dépend pourtant le bon déroulement des premiers jours.

UNE RENTRÉE AVEC PLUSIEURS DOSSIERS SUR LA TABLE

Cette nouvelle année scolaire ne manque donc pas de dossiers. Elle commence avec un réseau éducatif renforcé par de nouvelles structures, des manuels actualisés, des évolutions dans l'enseignement des langues, un programme de santé scolaire et une place particulière accordée à l'environnement.
Elle doit aussi répondre à des questions très concrètes, en l'occurrence les conditions d'accueil, la restauration, le transport, l'entretien des établissements, la sécurité des élèves et l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques.
A cela s'ajoutent les opérations de réintégration et de réorientation prévues à partir du 22 septembre pour certains élèves du moyen et du secondaire, après la rentrée proprement dite. La réintégration des élèves concernés est annoncée à partir du 22 septembre, tandis que les opérations de réorientation dans le secondaire s'étaleront jusqu'au 3 octobre. Autrement dit, si les portes des établissements s'ouvrent ce lundi, le travail lié à la rentrée, lui, se poursuivra dans les semaines qui viennent.
Ce lundi matin, les écoles, collèges et lycées accueilleront ainsi à nouveau leurs élèves. Les plus jeunes découvriront parfois leur première classe, tandis que les autres retrouveront leurs enseignants, leurs camarades et les habitudes d'une nouvelle année. Dans les cartables, de nouveaux livres pour certains niveaux. Dans les programmes, des ajustements. Dans les établissements, de nouvelles structures. Et, dès le premier cours, un message consacré à l'environnement et à son lien avec la santé.
Ainsi, après plusieurs semaines de préparation, de travaux, de nettoyage et de mise au point, le grand jour est arrivé. La rentrée quitte désormais les réunions et les communiqués pour entrer dans sa phase la plus concrète : celle des élèves, des enseignants et des classes qui reprennent vie.

Sihem Bounabi

81e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

L'Algérie affiche ses priorités

Mandaté par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, est arrivé hier à New York pour représenter l'Algérie à la 81e session de l'Assemblée générale de l'ONU. Prévue du 22 au 28 septembre 2026, cette séquence réunira les délégations des Etats membres autour des principaux enjeux internationaux, a indiqué un communiqué du ministère.

M. Attaf prendra part au débat général de l'Assemblée générale, placé cette année sous le thème « Restaurer la confiance, gérer la transformation des Nations unies qui produisent des résultats pour tous », a précisé la même source, ajoutant que plusieurs réunions de haut niveau sont également programmées durant cette semaine.

Pour l'Algérie, cette participation s'inscrit dans la poursuite de son engagement au sein du système multilatéral et de sa contribution aux efforts internationaux en faveur de la paix et de la sécurité internationales. La Palestine, le Moyen-Orient, la paix et la sécurité en Afrique, le climat et les transformations numériques seront ainsi au cœur d'une intense séquence diplomatique, ponctuée de réunions multilatérales et de rencontres bilatérales.

La question palestinienne et les développements au Moyen-Orient figureront parmi les principaux dossiers abordés par M. Attaf. Le ministre d'Etat participera, en marge du débat général, à une série de réunions ministérielles consacrées aux questions régionales et internationales. Les échanges porteront notamment sur la situation au Moyen-Orient ainsi que sur les questions de paix et de sécurité en Afrique.

La participation algérienne permettra également de poursuivre les concertations avec les partenaires africains autour des dossiers liés à la paix et à la sécurité sur le continent.

Les transformations numériques feront également partie des sujets examinés lors des réunions ministérielles. Un domaine qui occupe désormais une place croissante dans les discussions internationales, notamment au regard de ses enjeux économiques, technologiques et de coopération.

Par ailleurs, le programme de la semaine de haut niveau prévoit plusieurs rendez-vous consacrés aux enjeux de développement, de lutte contre les discriminations et de protection de l'environnement. M. Attaf prendra ainsi part à la réunion de haut niveau consacrée au 40e anniversaire de la Déclaration sur le droit au développement. Il participera également à la rencontre marquant le 25e anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban pour combattre le racisme et la discrimination raciale.



Ahmed Attaf.

Les questions climatiques seront également au programme, avec une réunion consacrée à l'élévation du niveau de la mer et une autre portant sur l'action climatique et la transition juste. Ces rendez-vous permettront aux Etats membres d'échanger sur les réponses à apporter aux défis environnementaux et sur les conditions d'une transition prenant en compte les enjeux de développement.

En outre, l'Algérie participera aux différentes réunions de coordination et rencontres organisées dans le cadre des regroupements régionaux et internationaux auxquels elle appartient. M. Attaf prendra ainsi part aux activités de la Ligue des Etats arabes, de l'Union africaine, de l'Organisation de la coopération islamique ainsi que du Groupe des 77 et de la Chine.

Ces cadres constituent des espaces de concertation entre les Etats membres sur les principaux dossiers inscrits à l'agenda international. Ils permettront notamment de poursuivre les échanges autour des questions qui concernent les espaces arabe et africain, mais aussi des enjeux liés au développement et à la coopération internationale. En marge de ces rendez-vous, M. Attaf tiendra une série de rencontres bilatérales avec ses homologues de pays frères et amis. Ces entretiens seront consacrés au renforcement des relations de coopération et de partenariat, mais aussi à un échange de vues sur les principales questions régionales et internationales. Le ministre d'Etat doit également rencontrer plusieurs hauts responsables de l'Organisation des Nations unies et d'autres organisations internationales. Ces échanges permettront d'aborder les questions d'intérêt commun et les perspectives de coopération.

Avec ce programme, la participation algérienne à la 81e session de l'Assemblée générale combine débat général, réunions ministérielles, concertations régionales et rencontres bilatérales. Une présence qui permettra à Alger de poursuivre son action dans les enceintes multilatérales et de porter ses positions sur plusieurs dossiers majeurs, avec la Palestine, les questions africaines et les grands défis mondiaux au cœur de cette séquence diplomatique.

Sihem Bounabi

ÉLECTIONS PARLEMENTAIRES RUSSES

Les Russes d'Algérie votent

LES RESSORTISSANTS russes établis en Algérie ont participé hier aux élections parlementaires de leur pays, organisées à Alger, Annaba et Oran. A l'issue de son vote, l'ambassadeur Alexey Solomatin a salué la coopération des autorités algériennes et souligné la dynamique des relations entre Alger et Moscou, notamment dans les domaines économique et commercial. Le diplomate a d'abord remercié les autorités algériennes pour leur coopération et pour avoir facilité le bon déroulement du scrutin. Il a souligné l'importance de cette coopération dans le contexte international actuel, marqué, selon lui, par des tentatives de certains pays d'empêcher la tenue de ces élections pour les ressortissants russes résidant à l'étranger.

« Notre réponse à ceux qui essaient de déstabiliser et d'empêcher ce scrutin, c'est la forte participation des citoyens russes, à l'intérieur comme à l'extérieur de leur pays », a-t-il déclaré.

Concernant la participation, M. Solomatin a fait état d'une mobilisation importante de la communauté russe en Algérie, composée notamment de travailleurs employés par des sociétés russes présentes dans différentes régions du pays, ainsi que de ressortissants russes résidant de manière permanente en Algérie. Outre Alger, le scrutin a également été organisé dans les wilayas d'Annaba et d'Oran, a précisé l'ambassadeur.

Selon lui, ces différentes catégories de ressortissants participent activement au scrutin et se déclarent satisfaites des conditions dans lesquelles le vote se déroule en Algérie. Il a également estimé que leur participation et l'expression de leur choix par le vote constituent une réponse aux tentatives d'ingérence et de perturbation du processus électoral.

Sur le volet des relations bilatérales, l'ambassadeur a souligné que les échanges entre l'Algérie et la Russie connaissent une évolution « de jour en jour ». Il a notamment évoqué les trois dernières années de coopération commerciale, affirmant que les ambassades et les gouvernements des deux pays, ainsi que les communautés russe et algérienne, œuvrent à renforcer davantage les échanges et les contacts.

« En tant qu'ambassade de Russie, nous allons faire tout ce qui est possible pour développer davantage les échanges », a-t-il déclaré, évoquant les différentes initiatives organisées et le développement de la coopération dans plusieurs domaines.

Dans ce contexte, il a également souligné la volonté commune exprimée par les présidents algérien et russe de renforcer les échanges d'expertise entre les deux pays.

De leur côté, des ressortissants russes résidant en Algérie et ayant participé au scrutin ont expliqué les raisons de leur mobilisation. Parmi eux, Mme Elena a indiqué que sa participation au vote constituait pour elle un devoir, notamment au regard du contexte actuel dans son pays.

Elle a estimé que les Russes vivant à l'étranger doivent se mobiliser pour voter, « montrer qu'on est là » et témoigner de leur attachement à leur pays. Elle a également réaffirmé qu'il s'agissait, à ses yeux, d'un devoir pour tout citoyen et d'une manière de soutenir son pays.

Rim Boukhari

COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

Chaib en concertation avec la Chambre basse

À L'OCCASION de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire de la 10e législature, le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a réuni hier les députés représentant la diaspora à l'Assemblée populaire nationale (APN), autour des préoccupations des Algériens établis à l'étranger et des moyens d'améliorer leur prise en charge.

Les attentes de la communauté nationale à l'étranger étaient au centre de cette réunion de concertation. Les échanges ont porté sur la situation des ressortissants algériens établis à l'étranger, leurs besoins ainsi que les moyens d'améliorer leur prise en charge et de répondre à leurs attentes, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

La rencontre intervient dans le sillage de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire de la 10e législature, marquée par l'élargissement de la représentation de la communauté nationale à l'étranger, passée de huit à douze sièges.

Le communiqué du ministère des Affaires étrangères souligne que cette évolution est appelée à « contribuer à l'élaboration des politiques publiques liées à leurs préoccupations et à leurs aspirations ». Il s'agit, précise-t-on, de la première augmentation de ce type depuis l'instauration de la représentation de la communauté nationale à l'étranger au sein de l'APN.

À cette occasion, Sofiane Chaib a rappelé l'attention accordée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux Algériens établis à l'étranger. Le secrétaire d'État a également mis l'accent sur la poursuite de la mise en œuvre de ses orientations en faveur de l'écoute et de la prise en charge des préoccupations de la diaspora, dans le cadre d'une approche fondée sur le dialogue et la coordination.

L'objectif affiché est de mieux répondre aux attentes des ressortissants algériens établis à l'étranger et de renforcer, par conséquent, leur contribution au processus de renouveau et de développement national.

Cette réunion s'inscrit, selon la même source, dans la poursuite de la concertation et de la coordination entre le ministère des Affaires étrangères et les représentants de la communauté nationale à l'étranger à l'APN. Elle vise essentiellement à renforcer la complémentarité entre l'action gouvernementale et parlementaire, ainsi que les canaux de communication et de coopération au service des ressortissants algériens établis à l'étranger et de leurs intérêts.

Khalil Aouir

RÉORGANISATION DU RÉSEAU PORTUAIRE

LE PARI D'UN HUB LOGISTIQUE ENTRE LA MÉDITERRANÉE ET L'AFRIQUE

Mostaganem se pose en fer de lance de la spécialisation portuaire nationale. Modernisation des infrastructures, travail continu 24h/24, interconnexion avec les réseaux ferroviaire et routier, automatisation, digitalisation et formation constituent les axes nodaux du programme d'action du P-DG de Serport, Ali Boulaârès. Ce dernier a mis en relief, hier, les résultats enregistrés en 2025 et affiché l'ambition de faire de l'Algérie un «hub logistique incontournable» entre la Méditerranée et l'Afrique.

Nouvellement installé à la tête de Serport, Ali Boulaârès a présenté les grandes lignes de son programme d'action, en insistant sur la dimension hautement stratégique des infrastructures portuaires dans l'accompagnement de l'économie nationale. «Le rôle des ports est névralgique, puisque 95 % des échanges commerciaux passent par nos ports», a-t-il martelé sur les ondes de la Radio algérienne, soutenant que le défi est d'autant plus important que l'économie nationale connaît une évolution et une croissance qui nécessitent «un accompagnement adapté des infrastructures et des opérateurs portuaires».

Selon les chiffres présentés par le P-DG, les ports algériens ont traité, durant l'exercice 2025, un volume global de 133,957 millions de tonnes, soit une hausse de 4 % par rapport à 2024. L'activité maritime a, elle aussi, enregistré une progression. Le nombre de navires accueillis est passé de 15 141 en 2024 à 16 923 en 2025, soit une augmentation de 12 %. Dans le segment des conteneurs, le seuil des deux millions a été franchi, en cumulant les opérations d'importation et d'exportation, avec une progression de 19 %. Pour le nouveau patron de Serport, ces résultats s'inscrivent dans les missions fondamentales assignées au groupe. La réorganisation et la spécialisation des ports constituent, d'ailleurs, l'un des principaux chantiers engagés par les pouvoirs publics.

Cette orientation fait suite à la réunion consacrée à ce dossier le 9 septembre 2026, au cours de laquelle le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait donné des instructions dans ce sens.



Serport affiche ses ambitions.

De l'avis du responsable, la spécialisation doit permettre «une amélioration de la performance opérationnelle des ports, une meilleure maîtrise des délais d'attente des navires et un impact positif sur le coût du fret», en améliorant la qualité du service et, plus largement, la performance globale de l'économie.

Le port de Mostaganem constitue, de facto, le premier point d'application de cette nouvelle orientation. Sous l'impulsion du ministre des Transports, une nouvelle plateforme, réalisée selon des standards internationaux en matière d'aménagement portuaire, a été inaugurée, a-t-il rappelé. De plus, Saïd Sayoud a récemment annoncé le lancement des travaux d'une zone supplémentaire de 5 hectares, destinée à renforcer les capacités du port.

«Le port de Mostaganem est un port important qui dessert un large hinterland dans la région ouest», a expliqué Ali Boulaârès pour justifier le choix de cette infrastructure. Il a relevé sa connexion au réseau ferroviaire et aux pénétrantes routières, outre son potentiel pour accompagner le volume additionnel généré par les opérations d'importation des entreprises publiques.

Autre chantier stratégique évoqué par le nouveau patron de Serport, l'extension du port phosphatier d'Annaba avance, à son appréciation, «d'une manière très accélérée». Le projet doit donner naissance à un complexe intégré consacré à la valorisation des phosphates et des produits miniers.

L'infrastructure comprendra environ 1 600 mètres linéaires de quais, avec une profondeur d'environ 16 mètres, ainsi qu'un terre-plein de 82 hectares, a-t-il fait savoir.

L'un des principaux atouts de cette extension réside dans sa connexion au réseau ferroviaire, qui doit assurer la liaison entre le port d'Annaba et les gisements, notamment celui de Djebel Onk-Hedba, en vue de faciliter l'acheminement des minerais et de réduire les coûts logistiques.

La réception du projet est prévue pour mars 2027, avec un volume additionnel attendu de l'ordre de 8 à 10 millions de tonnes. Le responsable a, à ce titre, relevé l'impact conséquent du chantier sur l'emploi.

«On est en plein processus d'exportation», a-t-il affirmé. Serport entend ainsi inscrire son développement dans une logique de chaîne logistique intégrée et réaffirme l'ambition de faire de l'Algérie «un hub logistique incontournable entre la Méditerranée et l'Afrique».

LE PARI DU 24H/24 COMMENCE À PAYER

Autre axe majeur de la stratégie portuaire, le passage au travail continu, 24 heures sur 24, décidé en mars 2025 par le président de la République.

Selon les données présentées, le passage au régime continu a permis une amélioration de plusieurs indicateurs logistiques.

L'attente en rade, a-t-il indiqué, a diminué de 24 % ; la durée moyenne de séjour des navires a baissé de 13 %.

Le taux d'occupation des terminaux à conteneurs représente également l'un des indicateurs mis en avant. La connexion entre les ports, le réseau ferroviaire et le réseau routier constitue, selon Ali Boulaârès, un autre maillon sine qua non de cette démarche. «Nous travaillons à renforcer les liaisons routières et ferroviaires afin de créer une véritable chaîne logistique intégrée», a-t-il déclaré, en insistant sur la nécessité de permettre aux opérateurs de combiner les différents modes de transport pour l'acheminement des marchandises.

La formation constitue, à ce titre, un axe présenté comme stratégique par le nouveau P-DG de Serport. Le groupe prévoit la réalisation d'un centre de formation dédié aux métiers portuaires à Mostaganem. Encore au stade de projet, cette structure pourrait être opérationnelle «peut-être l'année prochaine», selon Ali Boulaârès.

La transformation numérique figure, en outre, parmi les priorités du groupe. À travers sa filiale APCS, celui-ci dispose déjà d'une plateforme destinée au traitement des formalités portuaires.

Ali Boulaârès a indiqué que cette interopérabilité avec les différents systèmes constituait une étape importante vers une digitalisation plus complète du processus portuaire. «On essaie justement d'avoir un système digitalisé de tout le process portuaire», a-t-il expliqué, en rappelant que la numérisation figure parmi les axes stratégiques du secteur.

Elle concerne également le transport maritime des voyageurs.

Khalil Aouir

PRODUCTION LOCALE D'ARTICLES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES

Un pôle industriel pour réduire la facture des importations

LA PRODUCTION locale d'articles et de fournitures scolaires s'apprête à franchir un nouveau cap avec la concrétisation de plusieurs projets d'investissement regroupés au sein d'un pôle industriel spécialisé à Bordj Bou Arreridj. Portée par l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI), cette initiative vise à renforcer l'offre nationale, répondre à une demande soutenue et réduire progressivement la place des produits importés sur le marché. Implanté dans la zone industrielle Belaid Abdessalam, dans la commune de Ras El Oued, ce pôle industriel regroupe actuellement cinq projets dédiés à la fabrication de différents articles et fournitures scolaires. D'une superficie globale de trois hectares, il devrait générer plus de 500 emplois directs une fois les unités entrées en exploitation.

L'éventail des produits prévus traduit la volonté de couvrir plusieurs segments de la demande nationale. Ardoises scolaires, feutres pour tableaux, papier, pâte à modeler, protège-cahiers, trousses et cartables figurent notamment parmi les produits qui seront fabriqués sur place.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur du Guichet unique décentralisé de la wilaya, Yacine Abidat, a souligné la diversité des activités retenues, estimant que ce regroupement permettra de développer une offre locale plus étoffée dans une filière encore largement alimentée par les importations. Les unités sont actuellement en cours de réalisation après avoir bénéficié du foncier économique à travers la plateforme numérique de l'investisseur. Elles bénéficient également des différentes mesures d'accompagnement et incitations fiscales et parafiscales prévues par la législation relative à l'investissement.

Le guichet unique de la wilaya accompagne les porteurs de projets dans les différentes démarches administratives, notamment pour la finalisation des formalités et l'obtention des autorisations nécessaires. Selon Yacine Abidat, les investisseurs ont obtenu les contrats de concession, les décisions de création des entreprises ainsi que les permis de construire, permettant la poursuite des travaux en vue de l'entrée en activité des unités.

Au-delà de la période de rentrée scolaire, la demande en articles et fournitures scolaires et de bureau reste soutenue tout au long de l'année. La mise en exploitation de ces unités devrait ainsi contribuer à renforcer l'offre disponible sur le marché national et à limiter le recours aux produits importés, tout en consolidant la dynamique de développement de la production locale.

L'impact attendu ne se limite toutefois pas aux seules unités directement intégrées au pôle. La réalisation de ces projets pourrait favoriser l'émergence d'activités complémentaires dans la sous-traitance, l'approvisionnement, la logistique, l'emballage et la distribution. Autant de segments susceptibles de bénéficier à d'autres entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises. Le choix de regrouper les investisseurs au sein d'un même pôle industriel répond également à une logique de complémentarité. Cette proximité géographique devrait faciliter les échanges entre les différents maillons de la chaîne de production, favoriser le développement de fournisseurs locaux et contribuer à structurer progressivement un tissu industriel intégré dans la filière.

Pour Bordj Bou Arreridj, les retombées attendues sont également économiques et sociales. Ces investissements devraient contribuer à diversifier la base industrielle de la wilaya, soutenir l'activité économique, créer de la valeur ajoutée et de nouveaux emplois, mais aussi valoriser le foncier économique destiné aux projets productifs. À terme, ce pôle spécialisé devrait ainsi constituer un nouveau maillon de la stratégie visant à développer la production nationale, en rapprochant l'offre locale des besoins du marché et en ouvrant de nouvelles perspectives pour l'investissement et la sous-traitance.

M. B.

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Le rôle accompagnateur de l'APRUE

La maîtrise de la consommation de l'énergie concerne tout un chacun et doit s'opérer à tous les niveaux. Si les politiques et les stratégies sont élaborées et que la sensibilisation reste pour l'instant l'outil principal de la stratégie nationale en la matière, l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie s'active sur le terrain en offrant un accompagnement, à travers l'organisation de formations qui ciblent les professionnels de différents secteurs, pour, d'un côté, rationaliser l'utilisation de l'énergie et, de l'autre, renforcer davantage l'utilisation des énergies renouvelables.


Une opportunité idéale.

Des formations spécialisées sont organisées par l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE). Depuis hier et pour une durée de cinq jours, l'Agence organise une formation sur l'installation et le dimensionnement des chauffe-eau solaires (CES), laquelle permettra aux professionnels de développer leur expertise dans le domaine des énergies renouvelables.

Selon l'APRUE, cette formation constitue «une opportunité idéale pour les professionnels, installateurs, bureaux d'études et entreprises de services énergétiques de maîtriser cette technologie clé». Elle permettra aux participants de connaître les techniques spécifiques à l'énergie solaire thermique, de savoir dimensionner une installation CES de manière optimale, individuelle ou collective, de maîtriser les différents schémas de principe et de choisir la solution la plus appropriée, ainsi que d'acquérir les compétences en installation, mise en service et maintenance.

Pendant ces cinq jours de formation, les participants prendront également connaissance du gisement solaire et du potentiel en Algérie, des technologies des capteurs et des composants des CES, ainsi que des calculs de dimensionnement des capteurs, des ballons et de la tuyauterie. Il sera aussi question du montage, du raccordement et de la mise en service d'une installation, en sus des conseils d'intégration et de maintenance des systèmes solaires qui seront donnés à cette occasion.

Pour l'Agence, qui avait ouvert les inscriptions à la formation en ligne, cette dernière constitue un rendez-vous à ne pas manquer en vue de renforcer les «compétences et de participer activement à la transition énergétique».

A l'adresse des entreprises, l'APRUE prépare aussi une formation spécialisée sur la gestion des flottes captives et l'éco-conduite, dans une démarche visant à accompagner les entreprises dans l'optimisation de la gestion de leur flotte, la maîtrise de leur consommation de carburant et la réduction des coûts d'exploitation.

Au programme de cette formation, qui se déroulera du 27 septembre au 1er octobre, figurent «l'organisation et la gestion des flottes captives», «le suivi des consommations et la maîtrise des coûts», «les techniques d'éco-conduite et de sécurité routière» et la «réduction de l'empreinte carbone et développement durable». Pour l'APRUE, l'objectif est de «développer les compétences des équipes pour améliorer la performance de la flotte, réduire la consommation énergétique et adopter une mobilité plus durable».

A travers ces formations spécialisées, l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie entend accompagner différents opérateurs dans divers secteurs, notamment les plus énergivores. C'est le cas du secteur du bâtiment, dont les principaux acteurs ont été ciblés par une formation spécialisée lancée le 13 septembre dernier, axée sur le diagnostic énergétique du bâtiment. Celle-ci avait porté sur l'analyse de la performance énergétique des bâtiments et sur les moyens de passer à des solutions durables et économiques.

Lilia Aït Akli

ENERGIE

Ancrer la culture d'une consommation rationnelle

LE MINISTRE de l'Energie et des énergies renouvelables, Mourad Adjal, a insisté sur l'importance de poursuivre les efforts visant à ancrer une culture de consommation rationnelle de l'énergie, à l'occasion d'une réunion consacrée notamment à la consommation de gaz. Une orientation qui intervient au moment où la consommation locale de gaz ne cesse de progresser. Deuxième du genre en l'espace de deux jours, la question de la rationalisation de la consommation du gaz a, de nouveau, été à l'ordre du jour d'une réunion de travail restreinte consacrée à la rationalisation de la consommation de gaz, ainsi qu'au dossier de la coopération énergétique avec l'Afrique, présidée par le ministre de l'Energie et des énergies renouvelables, a indiqué le ministère dans un communiqué.

L'état de la consommation de gaz ainsi que les moyens susceptibles de renforcer son utilisation rationnelle, afin d'améliorer l'efficacité de sa consommation, ont été passés en revue lors de cette réunion. M. Adjal a insisté, à cette occasion, sur l'importance de poursuivre les efforts visant à «ancrer une culture de consommation rationnelle de l'énergie».

La question avait également été au programme d'une réunion similaire, lors de laquelle le ministre avait souligné l'importance de poursuivre les efforts visant à ancrer une culture de consommation rationnelle de l'énergie, en tant que responsabilité collective contribuant à la préservation des ressources énergétiques, à l'amélioration de l'efficacité de la consommation et à la garantie de la durabilité de l'approvisionnement en énergie.

Il a également été question des mesures et procédures proposées afin de renforcer la sensibilisation à l'importance de la rationalisation de la consommation de gaz.

L'utilisation rationnelle du gaz se pose avec acuité au moment où la demande locale pour cette énergie enregistre une croissance soutenue, atteignant des niveaux record. En effet, en 2025, la consommation de gaz en Algérie a augmenté de 4,67 milliards de mètres cubes, soit une hausse de 8,9 % en un an, pour s'établir à 57,27 milliards de mètres cubes.

Une consommation principalement tirée par la production d'électricité, devenue quasiment dépendante de cette source d'énergie. Les récentes données communiquées par la plate-forme spécialisée Attaqa ainsi que les statistiques annuelles de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) montrent cette expansion de la consommation locale de gaz.

Sur les cinq dernières années, la demande est passée de 49,57 milliards de mètres cubes en 2021 à 57,27 milliards de mètres cubes en 2025.

La coopération énergétique africaine a, par ailleurs, été débattue lors de cette réunion, où il a été question des modalités de suivi des différents aspects liés à ce dossier, dans l'objectif de renforcer la coopération et le partenariat dans le domaine énergétique.

Le ministre a, dans ce sens, insisté sur la nécessité de renforcer et de promouvoir la coopération énergétique avec les pays africains, et ce dans le but de «servir les intérêts communs et de soutenir le développement durable».

L. A. A.



WAGONS MINIERS

Plus de 70 % d'intégration locale visés

L'INDUSTRIE ferroviaire nationale se renforce avec un nouveau partenariat entre l'Entreprise nationale des charpentes et constructions métalliques et de la chaudronnerie (ENCC Spa), filiale de la Société nationale de sidérurgie (SNS), et le groupe FERROVIAL. Les deux entreprises ont signé une convention-cadre de coopération industrielle destinée à développer la fabrication locale de wagons de fret spécialisés, notamment ceux dédiés au transport des produits miniers.

Annoncé hier par le groupe SNS, cet accord prévoit la mise en œuvre d'un programme national de fabrication de wagons destinés au transport des matières minières. Signée le 16 septembre par le PDG de l'ENCC, Abdelhalim Arouche, et le directeur général de FERROVIAL, Mounir Abbassi, en présence du président du conseil d'administration de FERROVIAL, Saïd Arabat, la convention vise à renforcer les capacités nationales dans un segment stratégique du transport ferroviaire.

L'un des principaux objectifs affichés est de porter à plus de 70 % le taux d'intégration nationale dans la fabrication de ces équipements. Cette orientation doit permettre de réduire progressivement le recours aux importations de matériels ferroviaires spécialisés, tout en favorisant le développement d'une chaîne de production locale.

Ce partenariat s'inscrit dans la dynamique de développement de l'industrie ferroviaire nationale et accompagne les projets liés à la valorisation des ressources minières stratégiques de l'Algérie. Les futurs équipements sont notamment appelés à répondre aux besoins du transport des produits miniers, dont le phosphate.

La convention prévoit également la mise en commun des compétences, des expertises et des capacités industrielles des deux entreprises. Cette coopération doit ainsi favoriser le développement des savoir-faire techniques nationaux et accompagner le transfert de technologie dans le domaine de la fabrication de matériels ferroviaires.

Au-delà de la production des wagons, l'accord ouvre également des perspectives en matière de création de valeur ajoutée et d'emplois qualifiés. Il traduit ainsi la volonté de renforcer l'intégration industrielle autour des grands projets miniers et de développer les capacités nationales nécessaires à leur accompagnement logistique.

En outre, l'ENCC et FERROVIAL ambitionnent à contribuer à l'émergence d'une filière nationale davantage intégrée, capable de répondre aux besoins croissants du transport ferroviaire des produits miniers et de soutenir, par la production locale, le développement des activités industrielles et minières.

Hamid B.

RENTRÉE SCOLAIRE À BÉJAÏA

Branle-bas de combat pour plus de 254 000 élèves

CE MATIN, la wilaya de Béjaïa sonne officiellement la reprise des cours. Un rituel annuel d'envergure qui prend cette année des airs de véritable défi logistique et structurel, porté par une démographie galopante et une communauté éducative en quête permanente de renouveau.

Pour accueillir les 254 497 élèves attendus sur les bancs de l'école, soit une hausse notable de 4 285 inscrits par rapport à l'exercice précédent, le secteur a mis les bouchées doubles.

Dans le détail, le cycle primaire accueille 123 435 écoliers, dont plus de 23 000 nouveaux inscrits, le cycle moyen 89 217 collégiens et le cycle secondaire 41 845 lycéens.

Afin d'absorber cet afflux, 13 nouveaux établissements ont été réceptionnés à temps, injectant près de 10 000 places pédagogiques supplémentaires. Parmi ces réalisations phares, on compte 9 écoles primaires réparties entre Souk El-Tenine, Aokas, Sidi Aïch, Tinebdar, El-Flaye et le chef-lieu de wilaya, 1 lycée flambant neuf de 15 classes au pôle urbain Lalla Fatma N'Soumer à Béjaïa et 2 nouveaux CEM à Tinebdar et Oued-Ghir.

Des extensions de classes ainsi que l'ouverture de 7 cantines, 7 salles de sport et d'une unité de dépistage et de suivi (UDS) viennent parfaire ce dispositif.

Le volet social et logistique a également été consolidé. Au-delà de la pierre et du béton, la wilaya a mis l'accent sur le confort social des apprenants et de leurs familles afin de garantir une équité d'accès aux apprentissages.

L'aide sociale a constitué un volet primordial, avec l'allocation spéciale de scolarité versée intégralement à ses 36 582 bénéficiaires. Dans la même dynamique, la gratuité du livre a été concrétisée par la distribution de 48 804 manuels scolaires à travers les trois cycles d'enseignement.

Pour surmonter les contraintes de mobilité, le transport scolaire a bénéficié de la mobilisation d'un parc conséquent de 1 170 bus, acheminant ainsi près de 50 000 élèves aux quatre coins de la wilaya.

Enfin, sur le plan de l'équipement, une enveloppe financière de 300 millions de dinars a permis de renouveler efficacement le mobilier, incluant tables, chaises et tableaux.

Avec ces livraisons et bien d'autres attendues d'ici peu, le réseau éducatif de la wilaya consolide ses assises pour atteindre un parc global de 589 écoles primaires, 166 CEM et 67 lycées.

Et les chantiers ne s'arrêtent pas là, puisqu'une trentaine d'établissements et des dizaines de classes supplémentaires sont déjà en cours de réalisation pour pérenniser ces efforts et accompagner l'avenir des générations futures.

N. Bensalem

CONTRÔLE SANITAIRE AUX FRONTIÈRES

L'Algérie muscle sa vigilance

Face aux risques liés aux maladies émergentes et aux menaces épidémiques, l'Institut national de santé publique (INSP) renforce les capacités des équipes chargées du contrôle sanitaire aux frontières. Une session nationale de formation, ouverte hier à Alger, réunit jusqu'au 22 septembre des cadres de la santé et des représentants des secteurs intervenant aux points d'entrée du territoire.



Une question vitale et stratégique

Dans son allocution inaugurale, le directeur général de l'INSP a souligné l'importance de cette rencontre, consacrée à une question qu'il a qualifiée de « vitale et stratégique ». Il a notamment rappelé le rôle des aéroports et des différents points de passage frontaliers, considérés comme la première ligne de défense face aux maladies émergentes et aux menaces épidémiques susceptibles de franchir les frontières.

Le professeur Bouamra a, dans ce contexte, salué la vigilance, la compétence et la disponibilité des équipes déployées sur le terrain, mettant en avant leur rôle dans la détection précoce et la prévention des risques sanitaires.

La formation vise également à harmoniser les concepts et les pratiques, à favoriser l'échange d'expériences et à renforcer les capacités des unités de contrôle sanitaire aux frontières, conformément aux normes et aux dispositions du Règlement sanitaire international.

Pour l'INSP, le développement des compétences humaines constitue un axe central de son action. Le programme de cette session doit ainsi permettre aux participants de consolider leurs connaissances et leurs capacités opérationnelles, avec l'ambition d'améliorer la performance sur le terrain et de renforcer la coordination entre les différents services mobilisés pour la sécurité sanitaire des frontières.

Le programme s'articule autour de plusieurs volets. Le premier porte sur le cadre réglementaire et la veille sanitaire, avec notamment l'examen du Règlement sanitaire international, l'actualisation des exigences nationales et internationales en matière de contrôle aux frontières ainsi que l'étude de l'épidémiologie et de la cartographie des risques permettant d'identifier les vecteurs de maladies infectieuses aux points d'entrée.

Un second volet est consacré aux protocoles d'intervention et d'inspection. Il porte sur les plans de réponse rapide et de gestion des situations d'urgence en cas de détection d'épidémies hautement contagieuses, mais aussi sur les procédures d'inspection sanitaire des marchandises et des différents moyens de transport, notamment les avions, navires, autobus et camions, ainsi que des denrées alimentaires et des bagages.

La dimension pratique occupe également une place importante dans cette formation. Des ateliers et exercices de simulation sont prévus afin d'élaborer des outils opérationnels pour l'inspection des points de contrôle et de tester les mécanismes d'alerte et d'intervention face à une menace sanitaire à bord d'un moyen de transport international.

Présidée par le directeur général de l'INSP, le professeur Bouamra Abderrazak, cette session de formation se déroule en présence de cadres du secteur de la santé et de représentants des différents secteurs intervenant au niveau des postes et infrastructures frontaliers. Avant l'ouverture des travaux, les participants ont observé une minute de silence à la mémoire des victimes des récents incendies ayant touché plusieurs wilayas du pays.

Aymen D.

UNIVERSITÉ ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Mostaganem accélère ses projets

PLUSIEURS chantiers relevant de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur ont été inspectés hier à Mostaganem par le wali Ahmed Boudouh. De Stidia à Kharouba, la tournée a permis de faire le point sur l'avancement des travaux, les opérations de réhabilitation et les équipements destinés à améliorer les conditions d'accueil des étudiants et des stagiaires.

Le premier chantier inspecté concerne la réalisation d'un Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) à Stidia, d'une capacité de 300 places pédagogiques et de 120 lits. Réalisé sur une superficie de 15 000 m², le projet mobilise une enveloppe de 69,2 milliards de centimes.

Il comprend notamment des structures pédagogiques et administratives, des ateliers, des locaux techniques, un amphithéâtre, un restaurant, une cuisine, un internat ainsi que des équipements sportifs. Répartis en deux lots, les travaux prévoient également la réalisation de cinq logements de fonction et d'une salle de sport.

Au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage Mostaganem 01 « Mokhtari Ben Chaâ », les travaux d'aménagement, de réhabilitation et de réparation concernent un établissement créé en 1974, d'une capacité de 475 stagiaires. Dotée d'une enveloppe de 2,5 milliards de centimes, l'opération porte notamment sur les salles de cours, l'étanchéité, le terrain de sport et les aménagements extérieurs. Le wali a demandé l'achèvement des travaux avant le 4 octobre, tout en insistant sur le respect des délais et des exigences de qualité.

La tournée s'est ensuite poursuivie à l'Université de Mostaganem, où le wali a examiné les travaux d'aménagement de la salle de technologie de la Faculté des sciences et de la technologie. D'une superficie de 6 922 m² et destinée à accueillir 750 étudiants, cette structure bénéficie d'une opération dotée de 6,7 milliards de centimes. Le wali a insisté sur la levée des insuffisances relevées et l'achèvement des travaux avant la rentrée universitaire.

À Kharouba, deux opérations portent sur les infrastructures d'hébergement universitaire. La première concerne la réhabilitation de 400 lits répartis sur sept bâtiments de la cité universitaire Ben Yahia Belkacem, pour un montant de 12,4 milliards de centimes.

La seconde porte sur le projet de réhabilitation de la cité universitaire de 1 000 lits, deuxième tranche, doté d'une enveloppe de 7,1 milliards de centimes et d'un délai de réalisation de six mois. Les instructions ont notamment porté sur l'acquisition des équipements nécessaires, le nettoyage du site ainsi que la coordination avec Sonelgaz afin d'assurer l'alimentation du restaurant en gaz naturel.

Enfin, au site universitaire n° 3, anciennement EX-ITA, plusieurs bâtiments pédagogiques et administratifs font l'objet de travaux de réhabilitation. Le bâtiment des sciences agronomiques, d'une capacité de 500 étudiants, bénéficie d'une enveloppe de 9,61 milliards de centimes, tandis que celui des langues étrangères, d'une capacité de 1 200 étudiants, mobilise 13,16 milliards de centimes. Une opération globale d'amélioration et d'entretien des structures universitaires est, par ailleurs, dotée d'une enveloppe de 15 milliards de centimes.

Brahim Mazi

IRAN – ÉTATS-UNIS

Téhéran pose ses conditions pour mettre fin à la guerre

L'Iran affirme avoir transmis aux États-Unis, via le Qatar, sept conditions pour relancer les négociations et mettre fin à la guerre.

Parmi elles figurent l'arrêt des combats sur tous les fronts, le dégel des avoirs iraniens et la levée du blocus naval. L'Iran affirme avoir transmis à Washington ses conditions pour reprendre les négociations et mettre fin à la guerre. Le 19 septembre, Mohsen Rezaï, secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale iranien, a déclaré que ses propositions avaient été envoyées aux États-Unis par l'intermédiaire du Qatar. Des consultations se poursuivent également avec le Pakistan. Téhéran dit désormais attendre la réponse de Donald Trump. Selon Mohsen Rezaï, l'Iran a formulé sept conditions, dont trois ont été rendues publiques : l'arrêt de la guerre « sur tous les fronts », la libération des avoirs iraniens gelés à l'étranger et la levée du blocus naval imposé au pays. Le responsable iranien n'a pas détaillé publiquement les quatre autres exigences. Il a toutefois prévenu que Téhéran restait prêt à poursuivre le conflit si aucun compromis n'était trouvé. Bluff ou réelles négociations ? Cette ouverture intervient après plusieurs semaines de blocage diplomatique. Le Qatar et le Pakistan cherchent à relancer les discussions depuis l'expiration, en août, du mémorandum négocié précédemment entre Washington et Téhéran. Cet accord provisoire faisait lui-même suite à plusieurs mois de guerre déclenchée le 28 février par des frappes américaines et israéliennes contre l'Iran, auxquelles Téhéran avait répondu en visant Israël et des installations américaines dans le Golfe. Du côté américain, aucune acceptation des conditions iraniennes n'a encore été annoncée. Donald Trump avait néanmoins déclaré le 16 septembre espérer que le conflit approchait de sa fin et affirmé que l'Iran souhaitait parvenir à un accord. Washington continue notamment d'exiger que Téhéran ne puisse pas se doter de l'arme nucléaire. Les discussions interviennent enfin dans un contexte de fortes tensions régionales, entre fermeture du détroit d'Ormuz, attaques contre les infrastructures énergétiques et escalade militaire au Yémen. La transmission de ces conditions constitue donc une nouvelle tentative de rouvrir un canal diplomatique, sans garantir à ce stade une cessation des hostilités.



R. I.

MAISON BLANCHE

Trump interdit l'accès à CNN, Politico et MS NOW

DES JOURNALISTES de CNN, Politico et MS NOW ont été empêchés d'accéder à la Maison Blanche le 19 septembre. Donald Trump accuse ces médias de diffuser de «fausses informations» et menace d'étendre l'interdiction à d'autres rédactions. La décision devrait provoquer une bataille juridique autour de la liberté de la presse garantie par la loi. La confrontation entre Donald Trump et une partie de la presse américaine franchit une nouvelle étape. Le 19 septembre, des journalistes de CNN, Politico et MS NOW se sont vu refuser l'accès à la Maison Blanche. Leurs accréditations ont été désactivées ou confisquées. Cette mesure fait suite à l'interdiction annoncée la veille par le président américain, qui accuse ces trois médias de diffuser de « fausses informations » sur son administration. La journaliste de CNN Betsy Klein a expliqué que des agents du Secret Service lui avaient indiqué que son badge avait été désactivé. Akayla Gardner, de MS NOW, et Cheyenne Haslett, de Politico, ont également été empêchées d'entrer. Les trois rédactions ont annoncé leur intention de défendre leur droit à couvrir la présidence américaine. Contraire au premier amendement Donald Trump a justifié sa décision en estimant que les médias ne devraient pas pouvoir publier ce qu'il qualifie de « fiction et de mensonges ». Il a également laissé entendre que d'autres titres pourraient être concernés, citant notamment le New York Times et le Washington Post. La décision ouvre désormais une bataille juridique autour du premier amendement de la Constitution américaine, qui protège notamment la liberté de la presse. Plusieurs spécialistes du droit cités par la presse américaine estiment qu'une administration ne peut exclure un média en raison du contenu de sa couverture dès lors qu'elle accorde un accès à d'autres journalistes. La Maison Blanche avait déjà été confrontée à ce débat en 2018, après le retrait de l'accréditation du journaliste de CNN Jim Acosta, finalement rétablie à la suite d'une décision de justice. La White House Correspondents' Association a demandé le rétablissement immédiat des accréditations, avertissant qu'un tel précédent pourrait permettre, à l'avenir, d'exclure n'importe quel média en fonction de sa couverture de l'actualité.

R. I.

ARABIE SAOUDITE-HOUTHIS

L'escalade atteint désormais Riyad

LES HOUTHIS ont visé Riyad le 19 septembre, une première depuis la reprise de l'escalade avec l'Arabie saoudite. Riyad a riposté au Yémen, où les combats se poursuivent sur plusieurs fronts et se rapprochent des axes stratégiques de la mer Rouge. Le face-à-face entre l'Arabie saoudite et les Houthis connaît sa plus grave escalade depuis la trêve de 2022. Le 19 septembre, la défense aérienne saoudienne a annoncé avoir intercepté un missile balistique tiré vers Riyad. Des explosions ont été entendues et un important panache de fumée observé près de l'aéroport international King Khalid, où un incendie a touché un réservoir de carburant portant le logo d'Aramco. Les Houthis ont revendiqué des attaques par missiles et drones contre des sites « sensibles » de la capitale ainsi que contre une installation d'Aramco à Yanbu. Une guerre aux lourdes conséquences pétrolières Riyad affirme également avoir déjoué des attaques contre Taïf, Bish, Farasan et Yanbu. Quelques jours plus tôt, le 17 septembre, la chute de débris d'un drone intercepté à Taïf avait tué une personne. L'Arabie saoudite multiplie parallèlement les frappes au Yémen, tandis que les combats opposant les Houthis aux forces gouvernementales soutenues par Riyad se poursuivent sur plusieurs fronts. Cette séquence marque une rupture après plusieurs années de relative accalmie. Depuis juillet, les Houthis ont intensifié leurs opérations contre le royaume et progressé sur la façade occidentale du Yémen. Leur avancée vers Mokha et le détroit de Bab el-Mandeb leur donne un levier supplémentaire à proximité d'une route essentielle au commerce maritime mondial. L'enjeu dépasse désormais le seul conflit yéménite. Les attaques interviennent alors que les infrastructures pétrolières saoudiennes et les voies d'exportation de la mer Rouge sont déjà sous pression. Washington a averti le 19 septembre que les hostilités pourraient « rapidement s'intensifier », tandis que la Turquie s'est dite prête à soutenir la sécurité saoudienne.

R. I.

AU MOINS DEUX MORTS, DES ENFANTS BLESSÉS ET UNE RAFFINERIE TOUCHÉE

Moscou connaît un raid record de Kiev

MOSCOU et sa région ont subi une offensive aérienne sans précédent avec plus de 1 600 drones neutralisés en 24 heures, dont 450 aux portes de la capitale. Cette attaque nocturne a néanmoins causé la mort d'au moins deux civils et blessé 20 personnes, dont trois enfants, tout en touchant des habitations et la raffinerie de pétrole moscovite. Au cours des dernières 24 heures, la défense aérienne russe a repoussé l'attaque la plus massive jamais menée par l'Ukraine à l'aide de drones contre Moscou, a déclaré ce 20 septembre le maire de la ville, Sergueï Sobianine. Selon lui, depuis la soirée du 19 septembre, plus de 1 600 appareils ont été interceptés sur l'ensemble des lignes de défense, dont 450 à l'approche de Moscou. La région de Moscou a également été la cible d'un raid ukrainien massif. Selon le gouverneur de la région, Andreï Vorobiov, les forces de défense aérienne et les moyens de guerre électronique ont abattu et neutralisé au moins 249 drones dans 17 districts au cours de la nuit, l'attaque s'étant poursuivie jusqu'au matin. Selon le ministère russe de la Défense, au-dessus de la Russie, 1 110 drones ukrainiens ont été interceptés au total dans la nuit du 19 au 20 septembre. Des drones ont été détruits au-dessus d'au moins 21 régions du pays, notamment en Russie centrale ainsi que dans les régions frontalières avec l'Ukraine. Au moins deux personnes mortes, 20 autres blessées À la suite de l'attaque nocturne ukrainienne contre la capitale russe, des drones ont endommagé une installation sur le site de la raffinerie de pétrole de Moscou, sans faire de victimes, a précisé Sergueï Sobianine. Par ailleurs, un drone a percuté un bâtiment dans le sud de Moscou. En ce qui concerne la région moscovite, les conséquences de l'attaque se sont avérées plus importantes. Selon Andreï Vorobiov, certains drones ont touché des maisons individuelles et des immeubles d'habitation, provoquant des incendies dans certains d'entre eux. À l'heure actuelle, les autorités ont entamé le processus de reconstruction des bâtiments endommagés. À la suite de cette attaque ukrainienne, au moins 20 personnes, dont trois enfants, ont dû recevoir des soins médicaux. Plus précisément, deux adolescents âgés de 14 et 15 ans ont été blessés à la tête, ils sont hospitalisés. Un autre enfant de 11 ans a été blessé à la jambe. Malheureusement, il y a des victimes parmi la population civile à déplorer. Toujours selon Andreï Vorobiov, deux personnes ont trouvé la mort lors de cette attaque : un homme de 74 ans et une femme de 44 ans, dans les quartiers est de la région de Moscou. Cette attaque ukrainienne de grande envergure s'est produite alors que se déroulent en Russie les élections à la Douma d'État (chambre basse du Parlement russe). Sergueï Sobianine a souligné que ce raid sans précédent avait été planifié dans le but de perturber le scrutin. Il a toutefois constaté que l'ennemi n'avait pas atteint son objectif. Ces derniers mois, Kiev a intensifié ses frappes contre les régions russes, et en particulier contre la région de Moscou. Rien qu'en août, 8 670 drones ukrainiens ont survolé cette région. C'est à cette même période qu'a eu lieu l'attaque ukrainienne la plus massive contre la Russie depuis le début de l'année : en 12 heures, 822 drones ont été interceptés et détruits.

R. I.

ILLIZI

Les enseignants prennent la route des zones reculées

UNE CARAVANE d'enseignants affectés dans 14 zones reculées de la wilaya d'Illizi s'est ébranlée hier matin, dans le cadre de la finalisation des préparatifs de la rentrée scolaire 2026-2027, a indiqué la Direction de l'éducation de la wilaya.

Le directeur de l'éducation, Abdelkader Taïbi, a précisé que la caravane regroupe des enseignants affectés dans des zones éloignées, dont la distance par rapport au chef-lieu de wilaya varie, à titre d'exemple, entre 100 km pour la région de Fadenoune et 320 km pour celle de Tamadjert.

L'opération comprend également l'acheminement de denrées et d'approvisionnements destinés aux cantines scolaires, ainsi que de manuels scolaires et de fournitures au profit des écoles primaires.

Au total, 99 enseignants et 10 directeurs sont affectés dans ces zones. Des mesures ont été prises afin d'améliorer leurs conditions de séjour et de travail dans ces régions sahariennes.

Une autre caravane sera lancée pour acheminer les enseignants vers la région d'Indekak, relevant de la commune de Bordj Omar Driss, située à environ 980 km du chef-lieu de wilaya, en prévision du début de l'année scolaire prévu demain, lundi.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du parachèvement des dispositions visant à garantir une rentrée scolaire dans de bonnes conditions, notamment dans les zones reculées, et à permettre aux personnels éducatifs de rejoindre leurs établissements dans les délais impartis, a-t-on souligné.

R. R.

SONELGAZ DE BOUIRA

Sept établissements scolaires raccordés avant la rentrée

SEPT NOUVEAUX établissements scolaires, dont deux lycées, ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz en prévision de la rentrée scolaire prévue aujourd'hui. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Réalisée dans le cadre de l'accompagnement du secteur de l'éducation et de l'enseignement en matière de raccordement des établissements scolaires aux réseaux d'électricité et de gaz, cette opération a concerné sept nouvelles structures réparties à travers les communes de Bouira, Lakhdaria, Sour El-Ghozlane, Aïn Turk et Aïn Laâloui, a indiqué Widad Benyoucef, responsable à la Direction de distribution.

Il s'agit de deux lycées, d'un collège d'enseignement moyen (CEM) et de quatre écoles primaires, raccordés aux réseaux électrique et gazier afin d'assurer de bonnes conditions d'accueil aux élèves des trois paliers, a expliqué la même responsable à l'APS, précisant que les travaux de raccordement ont été achevés.

Widad Benyoucef a également précisé qu'une enveloppe financière d'environ 9 millions de dinars avait été consacrée aux travaux de raccordement de ces nouvelles structures scolaires, qui ouvriront leurs portes aux élèves dès lundi.

Avec ces raccordements, les nouveaux établissements sont désormais prêts à accueillir les élèves et les personnels dans de bonnes conditions, notamment en matière d'éclairage, de chauffage et de restauration scolaire, a ajouté la responsable.

R. R.

UNIVERSITÉ DE BÉCHAR

Coup d'envoi d'une formation dédiée aux projets innovants

La première session de formation destinée aux étudiants et jeunes diplômés porteurs de projets innovants au titre de l'année universitaire 2026-2027 a été lancée à Béchar, à l'initiative du Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) de l'Université Tahri-Mohamed de Béchar (UTMB), en collaboration avec l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA). C'est ce qu'a indiqué hier la direction de l'université.



S'étalant sur une quinzaine de jours, cette session vise principalement à accompagner les participants dans la transformation de leurs idées en projets de micro-entreprises. Elle bénéficie à une douzaine d'étudiants et de jeunes diplômés.

À travers un programme intensif, les bénéficiaires sont appelés à acquérir les fondamentaux de l'entrepreneuriat, de la planification stratégique et de l'ingénierie nécessaires à la conception et au développement de leurs futurs projets, a-t-on précisé.

La formation leur permet également de se familiariser avec les aspects liés à la gestion opérationnelle et financière, ainsi qu'à la gestion des ressources humaines au sein de leurs futures micro-entreprises.

Inscrite au programme d'activités du CDE-UTMB pour la nouvelle année universitaire, cette session, soutenue par le Centre de soutien technologique et d'innovation de l'Université de Béchar, permet également aux participants de mieux connaître les aspects juridiques et les démarches nécessaires à la création de leurs micro-entreprises auprès de l'antenne locale de la NESDA.

Les participants sont, par ailleurs, initiés aux stratégies de croissance, à l'innovation et au marketing digital, avec l'accompagnement de la NESDA, selon la direction de l'université.

En parallèle de ce cycle de formation, le CDE-UTMB a lancé une campagne de sensibilisation visant à encourager les étudiants et les jeunes diplômés à participer au challenge national « NAWAT 2026 ». Initié par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, avec la contribution du Comité national de coordination pour l'innovation et l'entrepreneuriat universitaire, en coopération avec l'École nationale supérieure d'agriculture (ENSA) et l'agence de communication INCOP, ce challenge vise principalement à contribuer à la modernisation du secteur agricole, selon les responsables du CDE-UTMB. Il ambitionne également de renforcer la sécurité alimentaire en s'appuyant sur l'écosystème universitaire et en encourageant et valorisant les idées innovantes des jeunes porteurs de projets dans ce domaine, ont-ils souligné.

R. R.

SIDI BEL-ABBÈS

Les céréaliculteurs sensibilisés avant les labours-semailles

UNE CARAVANE de sensibilisation au profit des agriculteurs, notamment des producteurs de céréales, est organisée dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès en prévision du lancement de la campagne labours-semailles pour la saison agricole 2026-2027. C'est ce qu'a indiqué hier la Direction des services agricoles (DSA).

Cette opération vise à fournir aux agriculteurs des recommandations et des conseils techniques susceptibles de contribuer à la réussite de la campagne agricole et à l'atteinte des objectifs fixés en matière de production céréalière, a précisé la même source.

Les actions de sensibilisation portent notamment sur les critères de sélection des semences adaptées aux conditions climatiques et agronomiques propres à chaque région, avec un accent particulier sur les variétés résistantes à la sécheresse. Elles portent également sur l'importance d'une utilisation rationnelle et efficace des engrais chimiques.

Encadrée par des commissions et des équipes techniques relevant de la DSA, cette opération de proximité vise aussi à renforcer l'accompagnement des agriculteurs sur le terrain et à leur apporter l'appui technique nécessaire, afin de réunir les meilleures conditions pour la réussite de la campagne labours-semailles.

Les activités de la caravane se poursuivront durant tout le mois de septembre, sous la supervision du bureau de la formation et de la vulgarisation agricoles, chargé du dossier céréalier, ainsi que de l'inspection de la protection des végétaux.

Elles sont menées en coordination avec la subdivision agricole de la daïra de Sidi Lahcène, la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de la wilaya, ainsi qu'avec des représentants de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) et de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC).

Cette action s'inscrit dans le cadre des efforts visant à accompagner les producteurs de céréales et à renforcer les mesures techniques et de sensibilisation en amont de la campagne labours-semailles, notamment dans un contexte marqué par la nécessité d'adapter les pratiques agricoles aux conditions climatiques.

R. R.



LE RIDEAU TOMBE SUR UNE GRANDE FIGURE DU THÉÂTRE ET DU CINÉMA

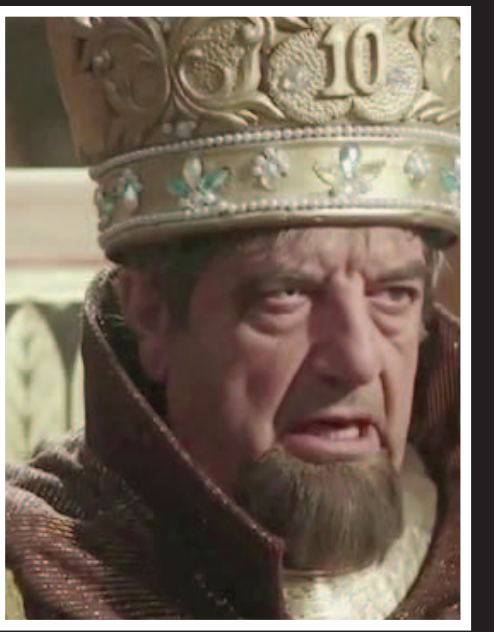
Agoumi, adieu l'artiste

Il était de ces comédiens dont le visage finit par appartenir à tout un pays. Du théâtre des premières années de l'Algérie indépendante aux écrans de cinéma et de télévision, Sid Ahmed Agoumi aura traversé plus de six décennies de création, prêtant sa voix et sa présence à des personnages devenus familiers de plusieurs générations. Décédé avant-hier à 85 ans, l'acteur laisse derrière lui une carrière foisonnante et une empreinte durable dans la mémoire artistique algérienne.









L'annonce de sa disparition a été faite par l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins. Avec lui s'éteint l'un des acteurs de cette génération qui a accompagné la construction et les transformations de la scène algérienne après l'indépendance, avant de poursuivre son chemin en France. Une carrière longue, dense, faite de théâtre, de cinéma, de télévision, mais aussi de responsabilités à la tête de plusieurs institutions culturelles. Né le 5 octobre 1940 à Alger, Sid Ahmed Méziane, devenu artistiquement Sid Ahmed Agoumi, entre dans le monde du spectacle dans les années 1960. Il choisit très tôt le métier de comédien et s'engage dans une aventure théâtrale qui compte parmi les grandes pages de la culture algérienne. Sur les planches, il travaille un répertoire qui va de textes algériens à de grandes œuvres du théâtre universel.

Le théâtre sera son premier territoire. Celui où se forge une voix, où le corps apprend à porter la parole, où un comédien se construit au contact des textes et des metteurs en scène. Agoumi y participe à plusieurs productions devenues des références du répertoire algérien, parmi lesquelles « Les Enfants de la Casbah », « Des roses rouges pour moi », « Le Cadavre encerclé », « La Vie est un songe », « Les Vieux », « Hassan Terro », « La Femme rebelle », « Anbessa », « Le Vent », « Rouge l'aube » et « L'Homme aux semelles de caoutchouc ». Le Théâtre national algérien recense également ces œuvres dans le parcours de l'acteur.

Cette génération ne séparait pas toujours l'art de la construction d'une vie culturelle nationale. Agoumi en sera lui-même un acteur au-delà de la scène. Il dirige plusieurs structures culturelles, notamment à Tizi Ouzou, Annaba et Constantine, avant de prendre la direction du Théâtre national algérien. Les archives du TNA le recensent parmi ses directeurs, sous son nom civil, Ahmed Meziane, de janvier 1991 à février 1993. D'autres sources consacrées à son parcours indiquent également qu'il a dirigé la première Maison de la culture algérienne de Tizi Ouzou ainsi que le Centre de culture et d'information d'Alger.

Cette dimension institutionnelle éclaire une autre facette de l'homme. Agoumi n'était pas seulement celui qui entrait en scène pour interpréter un personnage. Il appartenait à une génération d'artistes qui ont également participé à la structuration des espaces de création, de diffusion et de rencontre. Les théâtres et les maisons de la culture n'étaient pas seulement des lieux de représentation. Ils étaient des lieux où se dessinait une certaine idée de la culture algérienne.

PUIS VINT LE CINÉMA

La caméra lui offre un autre espace. Le théâtre avait appris au comédien la présence, le souffle et la puissance de la parole. Le cinéma lui demande parfois l'inverse, un regard, un silence, un geste à peine perceptible. Agoumi saura passer de l'un à l'autre.

Son parcours sur grand écran commence notamment avec « La Voie » de Mohamed Slim Riad, avant « Z » de Costa-Gavras et « Les Hors-la-loi » de Tewfik Farès, deux œuvres de 1969 qui l'inscrivent très tôt dans une filmographie appelée à s'élargir. Viendront ensuite « Zone interdite », « Kahla ou Beida », « Le Moulin de Monsieur Fabre », « Morituri », « L'Autre côté de la mer », « Il était une fois dans l'Oued », « Les Diseurs de vérité », « Timgad » et bien d'autres productions.

Il n'a jamais été enfermé dans un registre. C'est peut-être là que réside l'une des clés de sa longévité. Le même acteur pouvait passer d'un rôle grave à un personnage populaire, d'un film d'auteur à une production destinée au grand public, du théâtre à la télévision. Sa filmographie, qui compte plusieurs dizaines de films et de productions télévisuelles, témoigne de cette capacité à changer de ton sans perdre ce qui faisait sa présence.

Parmi les œuvres qui ont marqué son parcours figure « Les Diseurs de vérité » de Karim Traïdia. Le film lui vaut le prix d'interprétation masculine à la Mostra de Valence en 2000. Une distinction qui vient reconnaître un travail déjà construit sur plusieurs décennies et qui ouvre aussi un nouveau chapitre de sa carrière en France.

Car Agoumi connaît aussi l'exil artistique. Installé à Paris à partir de 1994, il poursuit son activité de comédien sur les scènes françaises. Cette nouvelle période ne constitue pas une rupture avec son parcours algérien. Elle en est plutôt le prolongement ailleurs. Il travaille notamment sur des textes de Bernard-Marie Koltès, Matei Vișniec, Luigi Pirandello, Slimane Benaïssa ou Abdelkader Alloula. Au théâtre comme au cinéma, il continue de faire entendre une présence algérienne dans un environnement artistique différent.

Cette installation en France intervient après l'assassinat d'Abdelkader Alloula, son ami et compagnon de route artistique. Agoumi prononce alors son oraison funèbre avant de quitter l'Algérie. Ce départ s'inscrit dans une période particulièrement sombre pour les artistes algériens. Il ne signifie pourtant pas la fin de son lien avec le pays. Son parcours, ses rôles et ses apparitions continuent de le rattacher au public algérien.

UNE PRÉSENCE QUI NE VIEILLIT PAS

Avec le temps, une nouvelle génération découvre son visage à travers la télévision. Agoumi se glisse dans les productions populaires sans jamais donner l'impression de renier le théâtre qui l'a formé. « Rendez-vous avec le destin », « Yemma », « Raïs Corso » ou encore « Sultan Achour 10 » permettent à d'autres publics de le retrouver. Dans cette dernière série, il interprète le ministre Qandil, un personnage qui contribue à rapprocher le comédien de générations qui ne l'avaient pas connu sur les planches. C'est aussi ce qui rend son parcours particulier. Il n'a pas appartenu à une seule génération de spectateurs. Ceux qui l'avaient découvert dans le théâtre des années 1960 ont pu le retrouver des décennies plus tard sur les écrans. Et ceux qui le connaissent à travers la télévision ont, à leur tour, découvert derrière ce visage familier un parcours qui remonte aux premières décennies du théâtre algérien professionnel. Le théâtre, pourtant, n'a jamais cessé de l'accompagner. Même loin de l'Algérie, il continue de monter sur scène et de défendre des textes. Son parcours en France comprend notamment « Le Retour au désert » de Bernard-Marie Koltès et « L'Homme poubelle » de Matei Vișniec. Il participe également à des créations liées à des auteurs et metteurs en scène algériens.

Cette fidélité au théâtre explique aussi la place particulière qu'il occupe dans la mémoire de la scène algérienne. Il n'était pas seulement un acteur de cinéma connu du grand public. Il était d'abord un homme de théâtre, formé par la scène, les textes et cette tradition du jeu qui exige du comédien qu'il porte à lui seul une parole, un personnage et parfois tout un univers.

Son parcours institutionnel raconte une autre histoire, celle d'un artiste qui a également accepté de prendre en charge des lieux de culture. À Tizi Ouzou, Annaba, Constantine puis au Théâtre national algérien (TNA), son nom apparaît dans l'histoire des structures culturelles qui ont accompagné le développement du spectacle vivant en Algérie.

Et puis il y a les personnages. Ceux que le public ne classe pas toujours par titre de film ou par nom de pièce, mais qu'il reconnaît immédiatement. Une voix. Une démarche. Une façon de regarder. Une présence qui suffit parfois à installer une scène. Agoumi avait cette qualité rare de ne pas disparaître derrière ses rôles. Même lorsqu'il changeait de personnage, quelque chose de lui demeurait. Non pas une répétition, mais une signature. Cette manière de donner du poids à une réplique, de laisser vivre un silence, de faire sentir derrière le personnage une histoire plus vaste.

Au fil des décennies, il aura ainsi traversé plusieurs Algérie artistiques. Celle des premières années de l'indépendance, celle des grandes aventures théâtrales, celle du cinéma des années 1970 et 1980, les années difficiles où de nombreux artistes ont dû faire des choix douloureux, puis l'ouverture vers d'autres scènes et enfin le retour régulier dans les productions populaires.

LE THÉÂTRE, UNE SECONDE NATURE

Son parcours aura également croisé celui de grands noms de la littérature et du théâtre algériens. Les textes de Kateb Yacine, Mouloud Mammeri, Mohammed Dib et d'autres auteurs ont nourri une partie de cette aventure théâtrale et culturelle dans laquelle il s'est inscrit.

Il y a enfin cette image d'un comédien qui n'a jamais vraiment quitté la scène, même lorsque les décennies passaient. Le temps aurait pu le reléguer au souvenir d'une génération. Il en a été autrement. Sa présence à la télévision et dans des productions contemporaines a régulièrement réactivé le lien avec le public.

Le TNA lui avait d'ailleurs consacré un hommage dans le cadre du Festival national du théâtre professionnel, signe d'une reconnaissance institutionnelle de la place occupée par l'acteur dans l'histoire de la scène nationale.

Aujourd'hui, les projecteurs s'éteignent sur un comédien dont le parcours aura accompagné plus d'un demi-siècle de création. Mais une carrière comme la sienne ne disparaît pas avec le dernier salut. Elle reste dans les archives des théâtres, dans les films, dans les personnages, dans les voix enregistrées et surtout dans la mémoire de ceux qui l'ont regardé jouer.

Meriem Djouder

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE
DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT
NIF : 4110 060000 46013

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacité Minimales N° 14/DHW AT /2026

La direction de l'hydraulique de la Wilaya de Ain Témouchent, identité sous le numéro Fiscal NIF : **4110 060000 46013 relance** un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales à la concurrence nationale N°14/DHW/2026 pour :

INTITULE DE L'OPERATION : Réhabilitation des forages avec acquisition des équipements hydrauliques à travers la wilaya (Wilaya Ain Temouchent)

Projets :

Lot 01 : Réhabilitation et équipement du forage O/Sidi Bouazza Bis (commune Sidi Ben Adda), Forage Ain Tolba 2 -Guettara- (commune Ain Tolba) et forage Malika (commune Sidi safi)
Lot 02 : Réhabilitation et équipement du forage M'said (commune M'said), forage El Amria (commune El Amria) et forage Bailiche Bis (commune O/Boudjemaa)
Lot 03 : Réhabilitation et équipement du forage El Halfa, forage Chahabna (commune Oulhaca) et forage Mestari (commune Aoubellil)

Les soumissionnaires intéressées par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'hydraulique de la wilaya d'Ain Temouchent.et doivent répondre aux conditions minimales suivantes :

Conditions de Participation :

Ils peuvent soumissionner au présent avis d'appel d'offre toutes les entreprises ou groupement d'entreprises ayant :

1- Condition N° 01 :(Capacités professionnelles)

✓ Les soumissionnaires doivent obligatoirement disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelle (activité principale en hydraulique) en cours de validité, Catégorie quatre (04) ou plus, avec le code de **(34.303).**

2- Condition N° 02 :(Capacités financières)

✓ Les soumissionnaires doivent déposer les bilans des années (2023, 2024, 2025) ou C20 et justifier par le chiffre d'affaire annuel moyen suivant :

- Le chiffre d'affaire annuelle moyenne doit être supérieur ou égale **à 15 000 000,00 DA.**

3- Condition N° 03 :(Capacités Techniques)

A. **Références professionnelles** : Avoir réalisé au moins un projet de même nature (réhabilitation et/ou équipement des forages ou développement des forages ou réalisation des forages...ets,). **justifié par une ou plusieurs attestations de bonne exécution délivrées par le maitre d'ouvrage public, moins de dix (10) ans.**

B. **Moyens humains** :

✓ Disposant d'un cadre Technique : **Master ou Ingénieur d'état** (en hydraulique ou hydrogéologie) avec **une expérience égale ou supérieure à 02 ans**, justifiés par des copies des diplômes+ CV+ Attestation de travail + attestations d'affiliation CNAS valide à la date d'ouverture des plis.
✓ Disposant au moins de **06 ouvriers** justifiés par les attestations d'affiliation de la CNAS valide à la date d'ouverture des plis.

C. **Moyens matériels :**

✓ **Pour le lot N° 03 : Projet** : Réhabilitation et équipement du forage Mestari (commune Aoubellil), **les soumissionnaires doivent disposer d'un appareil de forage type Rotary.**

N.B :

✓ **Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera systématiquement rejetée**
✓ **Aucune demande de complément n'est permise pour les conditions d'éligibilité.**
✓ **Si Le montant de la lettre de soumission constatée lors de l'ouverture des plis, en lettre ou en chiffre, n'est pas rempli partiellement ou totalement l'offre sera systématiquement rejetée.**
✓ **Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peuvent bénéficier que d'un seul (01) lot.**
✓ **Les entreprises qui détiennent actuellement des projets de réhabilitation et/ou réalisation des forages, conclus avec la Direction de l'Hydraulique de la Wilaya d'Ain Temouchent, et qui n'ont pas achevé leurs travaux à ce jour, sont exclues de cette soumission.**
✓ **L'évaluation des offres se fait lot par lot en commençant par le premier lot. Une fois la somme cumulé des premiers lots atteint le seuil du montant disponible destiné aux travaux, le reste des lots sera annulé.**
✓ **Le maitre de l'ouvrage garde le droit de demander au soumissionnaire retenue de réaliser le projet en (2X8) heures ou (3X8) heures.**

Dossier de candidature contiendra :

-Le soumissionnaire est tenu de présenter un **dossier de candidature**, une **offre technique** et une **offre financière** qui seront insérer dans les trois enveloppes séparés et cachetées, et doit comprendre les documents suivants :

1. Dossier de candidature contient :

1. La déclaration de candidature, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée, signée et cacheté,
2. La déclaration de probité, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée, signée et cacheté,
3. Registre de commerce électronique,
4. Extrait de rôle de l'entreprise apuré ou avec échéancier avec toutes les impositions,
5. Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH, en cours de validité,
6. Numéro d'immatriculation fiscale,
7. Attestation de solvabilité bancaire de l'entreprise en cours de validité,
8. C20 ou les bilans des 03 dernières années (2023-2024- 2025) visés par les services fiscaux,
9. La copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale (EURL, SARL, SNC ou SPA)
10. Attestation de dépôt des comptes sociaux année 2025 délivrée par le CNRC, pour les sociétés commerciales dotées de la Personnalité morale de droit algérien année en cours ou de la dernière année,
11. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise,
12. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant, des sous-traitants,

a) **Capacités professionnelles** : Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité, catégorie **Quatre « 04 ou plus,** activité principale en **Hydraulique**, avec le code **(34.303).**

b) **Capacités techniques** :

- **Liste des moyens humains :**

- Pour l'encadrement : justifié par copie des diplômes + CV +Attestation de Travail + la mise à jour CNAS + la déclaration d'affiliation à la CNAS en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- Pour les ouvriers : justifiés par mise à jour CNAS + la déclaration d'affiliation à la CNAS en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

- **Moyens matériels :**

- Matériel roulant : doit être justifié par les cartes grises + les polices d'assurances + l'attestation de contrôle technique au nom de soumissionnaire, en cours de validités le jour de l'ouverture des plis.
- Matériel non roulant : doit être justifié par les factures d'achat et le PV de constat du matériel effectué par un Huissier de justice ou Expert-comptable ou commissaire-priseur d'une validité moins d'une année le jour de l'ouverture des plis.

- **Références professionnelles :** dûment justifies par une ou plusieurs attestation de bonne exécution relative aux principaux travaux réalisés, délivrées par le maître de l'ouvrage public.

2. l'offre technique contient :

- La déclaration à souscrire, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée et cacheté,
- Mémoire technique justificatif : Le mémoire et un document qui doit évidemment être personnalisé, elle servira à noter la valeur technique de l'offre,
- Tout document permettant d'évaluer l'offre Technique (Moyens Humains + Moyens matériels) des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants,
- Un planning d'exécution selon les travaux du marché avec délai de réalisation,
- Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3. l'offre financière

- La lettre de soumission, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée et cacheté,
- Le bordereau des prix unitaires (B.P.U), daté et signé et cacheté,
- Le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E), daté et signé et cacheté,

L'ensemble des trois enveloppes seront mis dans une autre enveloppe cachetée dite « enveloppe extérieure « celle-ci portera le nom du projet ainsi que la mention « **Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres** »

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacité Minimales N° 14/DHW AT /2026

Projets :

Lot 01 : Réhabilitation et équipement du forage O/Sidi Bouazza Bis (commune Sidi Ben Adda),
Forage Ain Tolba 2 -Guettara- (commune Ain Tolba) et forage Malika (commune Sidi safi)
Lot 02 : Réhabilitation et équipement du forage M'said (commune M'said), forage El Amria (commune El Amria) et forage Bailiche Bis (commune O/Boudjemaa)
Lot 03 : Réhabilitation et équipement du forage El Halfa, forage Chahabna (commune Oulhaca) et
forage Mestari (commune Aoubellil)

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE AIN TEMOUCHENT
Hay Zeytoune.Wilayat Ain Temouchent

La durée de préparation des offres est fixée le **15 ème jour** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics. Si cette date coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour d'ouverture des plis correspond au dernier jour de la préparation des offres est fixée : **Avant 13 h 50 min.**
Aucune offre ne sera réceptionnée avant ou après cette date et cette heure. Et aucune soumission une fois déposé ne peut être retirée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois **soit (105) jours** conformément aux disposition de l'article 98 du décret Présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le délai de validité commence à courir à compter de la date de dépôt des offres

Les soumissionnaires sont coordialement invités à la séance d'ouverture des offres qui se tiendra le jour même de la date limite de dépôt des offres à **14 heures**, et ce au niveau du siège de la Direction des ressources en eau Hai Zitoune Ain – Témouchent ,l'examen des offres financières sera basé sur les données d'évaluation des offres techniques.

Le Jeune Indépendant **du 21/09/2026 / ANEP 2631013657**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE — MINISTERE DE LA SANTE

HOPITAL MIXTE DE DJELFA
MOUDJAHID HATHAT BOUBAKEUR

CODE FISCALE: 40801600001705300105

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

• **Conformément aux dispositions l'article 52 et 53 de la loi 23-12 de la 50/08/2023 portante les règles générales des marchés publics et de l'article 65alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, L'hôpital mixte Moudjahid hathat Boubakeur de Djelfa, Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à Lancement De appel d'offre national restreint n°01. Pour l'année 2026 portant fourniture Consommables Médicales et réactifs de laboratoire en (16) lots comme suivant :**

- Lot 1 : CONSOMMABLES SPECIFIQUES GASTRO-HEPATO-ENTEROLOGIE
- Lot 2 : CONSOMMABLES SPECIFIQUES OSTEOSYNTHESE ET ORTHOPEDIE
- Lot 3 : CONSOMMABLES SPECIFIQUES DE NEUROCHIRURGIE
- Lot 4 : CONSOMMABLES SPECIFIQUES D'UROLOGIE
- Lot 5 : CONSOMMABLES SPECIFIQUES D'ORL
- Lot 6 : CONSOMMABLES SPECIFIQUES DE LA CHIRURGIE VASCULAIRE
- Lot 7 : CONSOMMABLES SPECIFIQUES DE NEUROLOGIE
- Lot 8 : CONSOMMABLES SPECIFIQUES DE REEDUCATION FONCTIONNELLE
- Lot 9 : CONSOMMABLES DE LIGATURE ET SUTURE
- Lot 10 : CONSOMMABLES DE PRELEVEMENT ET INJECTION
- Lot 11 : CONSOMMBALES DE CAOUTCHOUC
- Lot 12 : CONSOMMABLES SPECIFIQUES DE LABORATOIRE
- Lot 13 : REACTIFS DE LABORATOIRE DE BIOCHIMIE
- LOT 14 : REACTIFS DE BACTERIOLOGIE ET HORMONOLOGIE POUR LES ANALYSEURS BIOMERIRUX ET MINIVIDAS
- LOT N° 15 : CONSOMMABLE D'HÉMODIALYSE
- LOT N° 16 : REACTIF DE SEROLOGIE

Annoncé dans les journaux nationaux suivant : En arabe elayemnews : 04/08/2026 , En Français Le jeune indépendant : 04/08/2026

• et en journaux électronique algerie54 en arabe et dzairtube en français et BOMOP

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement aux entreprises suivantes comme suit :

Désignation	Entreprise	Montant de soumission en TTC après correction	Numéro d'immatriculation fiscal	NOTE TECHNIQUE	Observation
Lot n°01	EURL UNION BIO MEDICAL	8,336,030.00 DA	00011600178062500000	60/60	Moins disant qualifié
Lot n°02	SARL DHAOUADI	24,708,284.60 DA	00111703030058200000	46.66/60	Moins disant qualifié
Lot n°03	Infructueux (crédit financier)				
Lot n°04	Infructueux (crédit financier)				
Lot n°05	Infructueux (crédit financier)				
Lot n°06	Infructueux (crédit financier)				
Lot n°07	EURL ADAM PRODUITS PARAMEDICAUX	1,314,950.00 DA	00123404645290700000	60/60	Moins disant qualifié
Lot n°08	Infructueux (aucune offre)				
Lot n°09	SARL GRADE MEDICAL ALGERIE	18,516,050.00 DA	002331112483050	60/60	Moins disant qualifié
Lot n°10	EURL IBN SINA	8,141,980.00 DA	00221703038536617001	46.66/60	Moins disant qualifié
Lot n°11	EURL ADAM PRODUITS PARAMEDICAUX	25,560,010.00 DA	00123404645290700000	60/60	Moins disant qualifié
Lot n°12	EURL ADAM PRODUITS PARAMEDICAUX	9,821,867.30 DA	00123404645290700000	60/60	Moins disant qualifié
Lot n°13	Infructueux (aucune offre)				
Lot n°14	Infructueux (aucune offre)				
Lot n°15	Infructueux (aucune offre)				
Lot n°16	SARL PRODIAG	4,089,008.40 DA	000816098080252	50/60	Moins disant qualifié

Les soumissionnaires désirant connaitre les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher au bureau des marchés public à L'hôpital mixte de Djelfa Moudjahid hathat Boubakeur au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première publication de cet avis. Conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi 23-12 de la 05/08/2023 portant les règles générales des marchés publics et l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics, Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de recours des établissement de santé au niveau la direction de la sante et de la population de Djelfa, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans la presse nationale.

Le Jeune Indépendant **du 21/09/2026 / ANEP 2616031200**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT

CITE 540 LOGEMENTS AADL BT D BRAKNI W BLIDA

N° Identification fiscale : 000016001405697

A.A. D. L

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ
DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N ° 139/DRAO/AADL/2026

En application de la loi N°23-12 du 05/08/2023 et conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel **N° 15-247** du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction Régionale d'Alger Ouest de l'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement AADL, informe l'ensemble des soumissionnaires ayants participés à L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES **N ° 139/DRAO/AADL/2026** , relatif à **LA RÉALISATION DE 2400 LOGEMENTS** LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION «RESEAUX TERTIARES» SIS A **LA NOUVELLE VILLE DE BOUINAN(HAY EL WOROUD), COMMUNE DE BOUINAN, WILAYA DE BLIDA.** PROGRAMME LOCATION-VENTE **AADL 03** « Tranche 185 000 Logements, Zone 01 ». Publié dans les quotidiens nationaux **Le Jeune Indépendant** et **Akhbar el watane** Le **21/07/2026** et les journaux électronique que ce dernier est déclaré infructueux pour motif : dépassement d'AP.

Le Jeune Indépendant **du 21/09/2026 / ANEP 2616031329**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE BORDJ OKHRISS
COMMUNE DE BORDJ OKHRISS
N° fiscale : 095610189125524

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES

Le P/APC de la commune de Bordj Okhriss lancé un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation les projets suivants :

FOURNITURE DES CANTINES SCOLAIRES POUR L'EXERCICE 2027.

Lot N° 01 : Alimentation Générale et Le Pain Amélioré.
Lot N° 02 : Fruits et Légumes
Lot N° 03 : Viande rouge, Blanche et Œufs.

Les entreprises intéressées doivent se présentes à la commune pour retirer les cahiers des charges contre paiement de la somme de 5.000.00 Da.

- Les grossiste ou détaillants en produit alimentaire généraux pour le lot relatif aux produit alimentaires .
- Les grossiste ou détaillants en fruits et légumes pour le lot relatif aux fruits et légumes.
- Les grossiste ou détaillants en viandes et abats pour le lot relatif aux viandes rouges et blanches ainsi qu'aux œufs.
- La participation des personnes physiques ou morales inscrites au registre du commerce en qualité de commerçant ambulant
- Il est exigé une chambre froide agréée accompagnée d' un certificat d'agrément sanitaire en cours de validité pour le troisième lot.
- Il est exigé pour chaque lot un un certificat d'agrément sanitaire en cours de validité pour le premier et deuxième lots.

• **Le dossier de candidature :**
Une déclaration de candidature dument renseignée, signée, cachée et datée.
Une déclaration de probité dument renseignée, signée, cachée et datée.
Liste matériel justifie par les carte grise + l'assurance du matériel.
Liste humain justifie par la déclaration délivrées par la CNAS ainsi que par des diplômes.
Références professionnelles de l'entreprise dument justifiées par attestations de bonne exécution.

• **L'offre technique :**
Déclaration à souscrire dument renseignée, signée, cachée et datée.
Mémoire technique justificatif signée, cachée et datée.
Le cahier des charges signées, cachée et datée et portant dans sa dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

• **L'offre financière :**
Lettre de soumission dument renseignée, signée, cachée et datée.
Le bordereau des prix unitaires dument renseignée, signée, cachée et datée.
Le détail estimatif et quantitatif dument renseignée, signée, cachée et datée."

Les bilans financiers des trois derniéres années 2023-2024-2025

N.B : conformément à l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marché public, l'attributaire du marché public doit fournir les documents justifiant dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date sa saine et en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché :

- registre de commerce.
- carte fiscale.
- extrait de rôle apuré ou avec échéancier en cours de validité.
- attestations de mise à jour en cours de validité : CNAS, CASNOS
- L'original du casier judiciaire du gérant en cours de validité.

Le dossier de candidature, l'offre technique, l'offre financière, sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature », « L'offre technique », « offre financière », ces enveloppes sont mises dans une enveloppe anonyme, comportant la mention à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».
La durée de la préparation des offres est fixée à Dix (10) jours à compter de la date de la 1ère publication de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et le BOMOP.
L'heure limite de dépôt des offres est fixée à Onze Heures (11 :00H)

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis (11 :30H),

Le Jeune Indépendant **du 21/09/2026 / ANEP 2616031375**

LIGUE 1MOBILIS (3E JOURNÉE)

L'USMA rejoint le CRB en tête, l'ES Sétif se révolte

L'USM Alger a rejoint le CR Belouizdad en têtedu classement général de la Ligue 1 Mobilis de football, suite à saprécieuse victoire chez l'Olympique Akbou (3-2), en match disputé samedi soir, au Stade des Martyrs (Akbou), dans le cadre de la troisième journée, ayant vu l'ES Sétif s'imposer largement dans le duel au sommet face au CS Constantine (5-1).

Décidés à réussir un bon résultat à Akbou, les Rouge et Noir ont abordé la rencontre avec conviction et ont réussi à ouvrir le score dès la 20e minute de jeu, grâce à leur nouvelle recrue Mohamed Ramdaoui, qui s'était pris à deux fois pour transformer un pénalty (0-1). Mais la joie des visiteurs a été de courte durée, puisque dans foulée, l'OA avait obtenu lui aussi un pénalty, et qui fut transformé par Boutiche (37›/1-1). Le même scénario s'était reproduit en deuxième mi-temps, avec tout d'abord Draoui, qui avait redonné l'avantage aux Usmistes à la 48e, avant que Hitala n'égalise à nouveau pour les locaux (61›). C'était cependant sans compter sur la détermination des algérois, qui ont continué à attaquer jusqu'à inscrire le but de la victoire, par le fraîchement incorporé Draman Kamagaté (78›). Un précieux succès en déplacement, qui propulse le club de Soustara en tête du classement général, ex-?quo avec le CR Belouizdad, avec sept points pour chaque club.

De son côté, l'Aigle noir sétifien, qui restait sur deux défaites enautant de matchs a stoppé l'hémorragie de fort belle manière, en atomisant le voisin constantinois (5-1) dans le duel au sommet de cette journée. Ce sont pourtant les Sanafir qui étaient les premiers à trouver le chemin des filets, et dès la sixième seconde de jeu, grâce à Abdelmoumèn Chikhi, qui s'est donc offert le but le plus rapide de la Ligue 1 Mobilis jusqu'ici. Mais les Sétifiens ne semblaient pas vouloir concéder un autre faux pas devant leur public et leur réaction a vraiment été fulgurante, à tel point qu'elle avait littéralement renversé l'adversaire. En effet, après l'égalisation de Boumechra, sur pénalty à la 41e, Benchaâ s'était offert un doublée aux 71e aux 77e, et l'expulsion du capitaine constantinois Brahim Dib à la 78e minute de jeu avait facilité encore plus les choses, en permettant l'inscription de deux autres buts. Le premier par le transfuge de l'USM Alger, Riad Benayad (90›+1), et le second par le milieu de terrain international jordanien, Youcef Abou Djalbouche (90›+6).

Un succès ô combien important pour l'Aigle noir, qui après deux revers consécutifs, dont un à sur son propre terrain, avait commencé à être gagné par le doute, en voyant une sérieuse crise se profiler à l'horizon.

Le bal de cette troisième journée s'était ouvert jeudi, avec le déroulement des deux premiers matchs inscrits à son programme et dont le CR Belouizdad et CR Aïn Témouchent ont été les plus grands bénéficiaires : le premier en ramenant une précieuse victoire (1-0) de son déplacement chez l'US Biskra, grâce à laquelle il s'est hissé en tête du classement provisoire, avec sept points, alors que le nouveau promu, CR Témouchent, a remporté une première victoire historique en Ligue 1, en dominant la JS Kabylie (1-0). Les péripéties de cette troisième journée s'étaient poursuivies vendredi, avec le déroulement de quatre nouvelles rencontres, dont le derby de l'Ouest entre l'ASO Chlef et le MC Oran, et qui a tourné finalement à l'avantage des visiteurs.

Les gars d'El Hamri se sont imposés (1-0), grâce au transfuge de la JS Saoura, Saâdi, ayant inscrit l'unique but de cette confrontation à la 75e minute de jeu. Dans les autres duels, l'USM Khenchela s'était neutralisée à domicile avec l'ES Ben



Aknoun (1-1), au moment où la JS El Biar et le MC Alger s'étaient respectivement imposés devant la JS Saoura (4-0) et le MB Rouissat (2-0).

Il s'agit des tous premiers points engrangés par le Doyen et la JSEB dans cet exercice 2026-2027, car si le MCA n'avait disputé aucun match jusqu'ici, se consacrant entièrement aux tours préliminaires de la Ligue des champions, la JSEB, elle, avait perdu ses deux premières rencontres, respectivement contre l'Olympique Akbou et l'USM Alger. Une importante victoire donc pour le nouveau promu, car elle lui permet de quitter la zone rouge et de se placer au milieu du tableau, aux côtés notamment du MB Rouissat et de la JS Kabylie.

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-OUEST - 1RE J)

Les favoris frappent d'entrée, les promus s'illustrent

LE RC KOUBA, l'USM El Harrach, le WA Tlemcen, l'USM Blida, le NA Hussein-Dey et l'IRBSM Benali ont réussi leur entrée en lice dans le championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest, en s'imposant samedi lors de la première journée, marquée également par un match nul et une rencontre non jouée.

Le RC Kouba, qui figure parmi les prétendants aux premiers rôles cette saison, a frappé fort en déplacement face à l'ESM Koléa, largement dominée sur le score de 3 à 0. Les Koubéens prennent ainsi les commandes du classement à la faveur de cette large victoire acquise grâce aux réalisations de Boukhaloua, Bendhif et Ghezzali Seghir. L'USM El Harrach a également réussi son entame en venant à bout de l'ASM Oran (1-0), à huis clos. Les Harrachis, qui ambitionnent de jouer les premiers rôles après avoir échoué de peu dans la course à l'accession la saison dernière, empochent trois précieux points.

A Tlemcen, le WAT s'est imposé devant la JSM Tiaret (2-1), tandis que l'USM Blida, promue cette saison, a créé une petite surprise en allant battre l'ES Mostaganem (2-1). Le NA Hussein-Dey a, pour sa part, peiné pour battre le nouveau promu JS Taghit (1-0), alors que l'autre promu l'IRB Sidi Mhamed Benali a réalisé un retentissant exploit en disposant de l'ex-pensionnaire de Ligue 1 le MC El-Bayadh sur le même score (1-0). La seule rencontre de cette journée à s'achever sur un score de parité a opposé le MC Saïda au WA Mostaganem (2-2), les deux équipes se contentant ainsi d'un point chacune dans une confrontation à rebondissements. Enfin, le match GC Mascara - RC Arbaâ n'a pas été disputé, une première affaire que la commission de compétition de la LNFA devra traiter . Dans le groupe Centre-Est, dont les rencontres de la première journée se sont disputées vendredi, l'USM Annaba et la JSM Skikda ont également réussi leur entame de saison en s'imposant respectivement face au NC Magra (3-0) et à l'IRB Nezla (2-0). Les deux formations occupent ainsi conjointement la tête du classement avec trois points chacune. Les autres rencontres du groupe Centre-Est se sont soldées par quatre matchs nuls, notamment le choc entre le MO Béjaïa et le MO Constantine (0-0), ainsi que l'affiche entre l'AS Khroub et le Paradou AC (0-0). Le CA Batna et la JS Azazga ont fait match nul (2-2), tandis que le NRB Télaghma et le MSP Batna, ainsi que l'US Chaouia et le NRB Béni Oulbane, se sont neutralisés (1-1). La rencontre JSD Jijel - CRB Béni Thour a été reportée à une date ultérieure.

Pour rappel, le championnat de Ligue 2 amateur est réparti en deux groupes, Centre-Est et Centre-Ouest. Le premier de chaque groupe accédera directement en Ligue 1 Mobilis, alors qu'un tournoi de barrages devrait opposer les équipes classées deuxième et troisième de chaque groupe pour l'attribution du dernier billet d'accession.



EQUIPE NATIONALE

L'Atlético de Madrid fonce sur Maza

Les performances d'Ibrahim Maza avec le Bayer Leverkusen commencent à lui ouvrir de nouvelles portes. À seulement 20 ans, l'international algérien figure désormais dans les radars de plusieurs grands clubs européens, qui suivent attentivement son évolution en Bundesliga.

Selon les informations rapportées par la presse allemande, Arsenal, Manchester City, Manchester United et l'Atlético de Madrid surveillent ainsi la situation du jeune milieu offensif algérien. Le club espagnol semble notamment avoir avancé dans sa démarche, avec des contacts établis avec l'entourage du joueur afin de prendre davantage d'informations sur sa situation. Ces approches ne signifient toutefois pas qu'une négociation officielle est engagée. Les différents prétendants poursuivent leur observation et devront notamment évaluer la régularité de Maza au fil des prochains mois avant d'envisager une éventuelle offensive. La situation contractuelle du joueur constitue également un élément important dans ce dossier. Maza est lié au Bayer Leverkusen jusqu'en juin 2030, ce qui place le club allemand en position de force dans l'éventualité d'une future négociation. D'après les éléments relayés par les sources citées, Leverkusen aurait fixé ses exigences financières entre 65 et 70 millions d'euros pour envisager une séparation avec son jeune international algérien. Un montant qui témoigne de la valeur accordée au joueur par sa direction. Un départ lors de l'été 2027 apparaît ainsi comme une possibilité évoquée, mais aucune décision n'est arrêtée à ce stade. Maza doit encore poursuivre sa progression avec



Leverkusen, tandis que les clubs intéressés continueront de suivre ses prestations. Entre l'intérêt de plusieurs cadors anglais et la présence de l'Atlético, le nom du Fennec pourrait donc continuer à circuler dans les prochaines fenêtres du mercato.

Hadj Moussa enchaîne et signe un nouveau doublé

ANIS HADJ MOUSSA ne ralentit plus. L'international algérien a encore frappé ce dimanche avec Feyenoord, en inscrivant deux buts face à Utrecht, à l'occasion de la 7e journée du championnat néerlandais. L'Algérien n'aura pas attendu longtemps pour se mettre en évidence. Dès la 6e minute, il a ouvert le score et lancé Feyenoord sur la voie du succès. Il a ensuite remis ça à la 33e minute, portant le score à 2-0 et s'offrant un nouveau doublé. Feyenoord a rejoint les vestiaires avec trois buts d'avance, avant de poursuivre sa démonstration en seconde période et de creuser davantage l'écart (5-0). Cette performance vient confirmer la forme actuelle de Hadj Moussa. Déjà auteur de deux buts lors de la précédente journée contre Zwolle, l'ailier algérien récidive donc une semaine plus tard. Son bilan s'élève désormais à 5 buts et une passe décisive en 7 matches disputés avec Feyenoord cette saison, toutes compétitions confondues. Avant le début du rassemblement des Verts, cette dynamique tombe au bon moment pour le joueur. Hadj Moussa aura l'occasion de poursuivre sur sa lancée et de marquer des points auprès du nouveau sélectionneur, Brahim Hemdani. Le stage de l'équipe nationale débutera demain lundi. Les Verts prépareront les deux premières journées des éliminatoires de la CAN 2027. L'Algérie accueillera la Zambie vendredi prochain au stade Hocine Aït



Ahmed de Tizi Ouzou, avant de se déplacer au Burundi le 29 septembre pour la deuxième journée.

BELLOUMI DÉLIVRE UNE NOUVELLE PASSE DÉCISIVE AVEC HULL CITY !

Bachir Belloumi confirme sa grande forme en Premier League. Après son doublé face à Chelsea, l'ailier algérien s'est encore montré décisif sur la pelouse de Newcastle. C'est devenu une habitude : Bachir Belloumi est titulaire avec Hull City et continue surtout d'être décisif. Une semaine après son doublé remarqué à Stamford Bridge face à Chelsea (2-2), l'international algérien s'est encore illustré ce samedi lors du déplacement sur la pelouse de Newcastle, malgré la défaite des Tigers (2-1). Alors que Hull City était mené de deux buts, Belloumi a trouvé la faille dans la défense des Magpies à la 66e minute. Après avoir fixé plusieurs adversaires et parfaitement temporisé, l'ailier algérien a servi Mohamed-Ali Cho dans la course. Ce dernier a conclu l'action pour ramener son équipe à 2-1 et relancer la rencontre.

SAMIR CHERGUI FORFAIT JUSTE AVANT LA TRÊVE INTERNATIONALE

Ce samedi sur la pelouse du Stade Jean-Bouin, Ilan Kebbal a illuminé la rencontre du Paris FC en inscrivant son tout premier but de la saison, au moment même où son compatriote et coéquipier Samir Chergui manquait à l'appel sur la feuille de match. Tous deux convoqués dans la première liste du nouveau sélectionneur pour le rassemblement de septembre, les deux Fennecs sont attendus dès ce lundi au Centre Technique National de Sidi Moussa pour lancer le nouveau cycle international, à moins que…
Après une seconde partie de saison 2025-2026 particulièrement délicate, Chergui retrouve enfin des couleurs et de la régularité dans la capitale. Le solide défenseur venait en effet d'enchaîner trois titularisations convaincantes de rang avec le Paris FC avant de devoir déclarer forfait pour la réception du RC Strasbourg. Une maladie a contraint le joueur de 27 ans à observer un arrêt forcé, l'empêchant de tenir sa place dans le onze parisien. Ce contretemps intervient à six jours de la première sortie officielle des Verts post-Mondial 2026, également marquée par les débuts de Brahim Hemdani sur le banc de la sélection nationale. Chergui entend bien profiter de ce changement de cap technique aux commandes de l'équipe d'Algérie pour réaffirmer son statut et s'imposer comme un choix préférentiel dans la charnière centrale. Révélé en sélection sous la houlette de l'ancien sélectionneur Vladimir Petkovic, Chergui avait rapidement gagné la confiance du staff technique jusqu'à devenir un élément récurrent du groupe algérien depuis sa toute première cape honorée en octobre 2025. Freiné par les blessures depuis la CAN 2025, il compte bien repartir de bon pied et faire valoir ses arguments pour les trois prochains matchs des Verts.



KEBBAL OUVRE SON COMPTEUR AVEC LE PARIS FC

ILAN KEBBAL a débloqué son compteur. Titulaire ce samedi face à Strasbourg, lors de la 5e journée de Ligue 1, l'international algérien a ouvert le score pour le Paris FC d'un joli lob, au Stade Jean-Bouin. Le milieu offensif de 28 ans a frappé dès la 18e minute. Bien lancé par Lassine Sinayoko, Kebbal a profité d'une mauvaise relance strasbourgeoise pour se retrouver en position favorable. Il a ensuite parfaitement anticipé la sortie de Filip Jörgensen. Du pied gauche, il a piqué le ballon au-dessus du gardien danois. Un geste précis et parfaitement dosé qui a permis aux Parisiens de prendre les devants. Cette réalisation vient récompenser le bon début de saison de Kebbal avec le Paris FC. Très en vue depuis le début de l'exercice, l'Algérien attendait encore de trouver le chemin des filets en Championnat. C'est désormais chose faite. Le Paris FC a ensuite résisté au retour de Strasbourg pour s'imposer 2-1 au terme d'une rencontre disputée. Kebbal, lui, aura marqué les esprits avec une ouverture du score pleine de finesse, tout en apportant une nouvelle fois sa contribution au jeu offensif de son équipe.

ADEM ALILET REJOINT L'ESPÉRANCE DE TUNIS

MÊME si la fenêtre des transferts estivaux a fermé, il reste une catégorie de joueurs qui peuvent encore s'engager avec de nouveaux clubs. Il s'agit de ceux qui sont libres de tout contrat. Dans ce registre, un défenseur algérien rejoint l'ES Tunis, où il côtoiera désormais Youcef Belaïli.
En effet, après une très courte pige en Libye sous les couleurs du club d'Al-Ittihad, le défenseur Adem Allilet s'engage avec les Sang et Or de Tunis pour une durée de deux ans. Vainqueur de la Coupe de la CAF avec l'USMA en 2023, puis de la Supercoupe d'Afrique, son profil a séduit le club de Bab Souika, qui cherche à renouer avec les exploits continentaux. Allilet vient ainsi renforcer la défense de l'ES Tunis et retrouvera son compatriote Youcef Belaïli, figure importante de l'effectif tunisien. Il remplace également son compatriote Amine Tougaï, qui a, lui, fait le chemin inverse cet été en quittant l'ES Tunis pour s'engager avec Al-Ahli de Tripoli.

La nouvelle version des projets de Claude Code intègre l'orchestration par IA, mais seulement dans le cloud



Claude Code Projects pourrait révolutionner la manière dont les développeurs gèrent les workflows complexes de codage avec de l'IA grâce à la coordination des threads, au partage de mémoire et à l'interconnexion des dépôts, mais ses principaux avantages restent pour l'instant réservés au cloud.

Claude Code a toujours fonctionné avec des « projets », dans le sens où un répertoire donné est déclaré comme racine du code source. Je conserve chacune des applications que je développe dans des répertoires distincts, et j'ai mis en place un workflow complexe d'orchestration et de gestion qui permet l'échange de certains messages entre ces répertoires. Au-delà de cela, il s'agit de structures de code isolées.

Aujourd'hui, Anthropic annonce donc repenser le concept de « projets » dans Claude Code, en y ajoutant à la fois des super-pouvoirs et des limites. Pour certaines catégories de tâches, cela peut changer la donne. Et pour d'autres types de tâches, cela n'a pratiquement aucune pertinence.

Pour l'instant, cette fonctionnalité est proposée à « certains abonnés Claude Pro et Max qui utilisent des sessions cloud dans Claude Code et qui n'ont aucun projet existant sur le Web ou sur ordinateur », a précisé Anthropic.

Rien pour les développeurs en mode local

Ces fonctionnalités seront progressivement étendues à d'autres utilisateurs, mais la société a précisé : « Si vous êtes abonné Pro ou Max et que vous utilisez déjà des projets, ceux-ci resteront inchangés pour l'instant, et nous les mettrons à niveau ultérieurement. »

Cela ne me concerne donc pas, car tout mon développement lié à Claude Code s'effectue dans le terminal et sur des fichiers locaux. Mais pour ceux qui travaillent dans le cloud, cette nouvelle fonctionnalité de projets donne vie à ces structures.

Anthropic a déclaré : « Claude cerne la demande, délègue le travail, coordonne les threads parallèles, examine les résultats et assemble le produit fini. Vous pouvez piloter la progression tout au long du processus, et le système continue de fonctionner même après la fermeture de votre ordinateur portable. »

Fonctionnalités pour les codeurs du cloud

L'un des défis les plus urgents lorsqu'on lance un groupe d'agents est de les maintenir tous sur la bonne voie. Imaginez que vous essayiez de faire passer 20 chatons ô combien mignons par une petite porte, par ordre alphabétique en fonction de leurs noms de chatons. C'est impossible, mais ce serait un adorable désastre de coordination.

Les agents de codage, c'est un peu la même chose, mais en beaucoup moins mignon. Pour que les agents travaillent ensemble vers un objectif commun, il faut de l'orchestration. Il s'agit d'un coordinateur de niveau managérial qui va au-delà du prompt. La fonctionnalité de projets remaniée de Claude Code assure cette orchestration.

Vous disposez également de fils de discussion adressables. Chaque discussion devient une session cloud à part entière, avec sa propre branche et sa propre copie du dépôt sur lequel elle travaille. Le coordinateur fournit des instructions qui acheminent les sessions vers les fils existants, selon les besoins.

Il s'agit d'une forme de mémoire automatisée

Anthropic vous conseille de briefer Claude sur un projet « comme vous brieferiez un chef de projet, et il achemine le travail vers des fils de discussion nouveaux ou préexistants ».

Comme ces fils de discussion portent un nom, vous pouvez les orienter en cours d'exécution. Vous pouvez intervenir dans un fil en cours et le rediriger si nécessaire. Plus besoin d'attendre qu'il se termine, ce qui vous fait perdre du temps et consomme des jetons, pour aboutir à un résultat dont vous voyez d'ores et déjà qu'il ne va pas.

Les fils de discussion peuvent interagir entre eux. Anthropic a déclaré : « Au fil du temps, Claude en apprend davantage sur les détails du projet et les applique à son travail. Chaque fil de discussion alimente désormais une mémoire partagée et y puise des informations, ce qui réduit le besoin d'une ingénierie complexe des prompts. »

Il s'agit d'une forme de mémoire automatisée qui peut s'avérer très puissante dans le bon contexte. Elle permet à votre travail de s'étendre sur plusieurs dépôts, de sorte que vous pouvez travailler simultanément sur plusieurs dépôts, utiliser un thread lié à chacun d'entre eux, puis obtenir des retours sur les pull requests à fusionner et dans quel ordre.

Et comme tout se passe dans le cloud, si votre ordinateur est éteint, vous pourrez le laisser fonctionner en arrière-plan. Anthropic a ajouté que les connexions depuis mobile étaient en cours de développement.

Ce qui n'est pas nouveau

Il ne s'agit pas d'une nouvelle forme de parallélisme. J'utilise des essaims de sous-agents depuis un certain temps déjà. Ils peuvent se disperser et effectuer des tâches. En fait, l'annonce d'Anthropic indiquait que cette architecture est celle utilisée en interne par les nouveaux projets.

Claude a également été capable de répartir le travail entre les sous-agents. La différence réside dans le fait que cette répartition persiste, et que vous pouvez revenir sur la discussion de chaque sous-agent pour en échanger.

Autre point à noter : cette fonctionnalité ne semble pas être strictement autonome. Il semble que les fils de discussion démarrent lorsque vous cliquez sur le bouton « Démarrer » pour chaque fil recommandé par Claude.

Comme mentionné plus haut, du moins pour l'instant, il ne s'agit pas encore d'un outil destiné aux développeurs locaux comme moi. Mais Anthropic a ajouté que « les fils de discussion s'exécutent aujourd'hui dans le cloud ; leur exécution sur votre machine, aux côtés de vos outils et de votre code locaux, et derrière votre réseau, est prévue très prochainement ».

De plus, Anthropic ne supprime pas le terminal. Il s'agit d'une fonctionnalité supplémentaire. Rien de ce que l'entreprise a décrit dans son article de blog n'indique de changements négatifs concernant les fonctionnalités locales ou de l'interface en ligne de commande (CLI).

Mettre tout cela en perspective

Voici un tour d'horizon rapide des éléments à considérer lors de l'évaluation de cette fonctionnalité.

Il se souvient, mais qu'est-ce que cela signifie ? La mémoire n'est pas bien documentée dans l'article d'Anthropic. Il n'existe apparemment aucun moyen de vérifier ce qui a été conservé, de le corriger en cas d'erreur, de l'exporter, ni aucune précision sur la durée de conservation.

Le coût et l'utilisation augmentent proportionnellement au nombre d'agents déployés. C'est déjà le cas aujourd'hui avec les sous-agents, mais cela mérite d'être souligné. Anthropic a déclaré : « Les projets peuvent exécuter plusieurs threads à la fois, et chacun d'entre eux correspond à une session complète de Claude Code. De ce fait, les projets atteignent plus rapidement leurs limites d'utilisation. » J'ai moi-même été bloqué après avoir fait fonctionner une flotte d'agents sur mon code.

Les conflits sont reportés à plus tard ; ils ne sont pas évités. Les threads qui se chevauchent se traduiront par des conflits de fusion que vous devrez résoudre manuellement.

Points clés à retenir sur l'évolution des projets dans Claude Code

Les projets Claude Code pourraient permettre de maîtriser le chaos lié aux multi-agents.

Les utilisateurs du cloud bénéficient de threads persistants et d'une mémoire partagée.

Les workflows locaux restent pour l'instant en dehors du nouveau système.

La nouvelle version des projets de Claude Code intègre l'orchestration par IA, mais seulement dans le cloud



Claude Code Projects pourrait révolutionner la manière dont les développeurs gèrent les workflows complexes de codage avec de l'IA grâce à la coordination des threads, au partage de mémoire et à l'interconnexion des dépôts, mais ses principaux avantages restent pour l'instant réservés au cloud.

Claude Code a toujours fonctionné avec des « projets », dans le sens où un répertoire donné est déclaré comme racine du code source. Je conserve chacune des applications que je développe dans des répertoires distincts, et j'ai mis en place un workflow complexe d'orchestration et de gestion qui permet l'échange de certains messages entre ces répertoires. Au-delà de cela, il s'agit de structures de code isolées.

Aujourd'hui, Anthropic annonce donc repenser le concept de « projets » dans Claude Code, en y ajoutant à la fois des super-pouvoirs et des limites. Pour certaines catégories de tâches, cela peut changer la donne. Et pour d'autres types de tâches, cela n'a pratiquement aucune pertinence.

Pour l'instant, cette fonctionnalité est proposée à « certains abonnés Claude Pro et Max qui utilisent des sessions cloud dans Claude Code et qui n'ont aucun projet existant sur le Web ou sur ordinateur », a précisé Anthropic.

Rien pour les développeurs en mode local

Ces fonctionnalités seront progressivement étendues à d'autres utilisateurs, mais la société a précisé : « Si vous êtes abonné Pro ou Max et que vous utilisez déjà des projets, ceux-ci resteront inchangés pour l'instant, et nous les mettrons à niveau ultérieurement. »

Cela ne me concerne donc pas, car tout mon développement lié à Claude Code s'effectue dans le terminal et sur des fichiers locaux. Mais pour ceux qui travaillent dans le cloud, cette nouvelle fonctionnalité de projets donne vie à ces structures.

Anthropic a déclaré : « Claude cerne la demande, délègue le travail, coordonne les threads parallèles, examine les résultats et assemble le produit fini. Vous pouvez piloter la progression tout au long du processus, et le système continue de fonctionner même après la fermeture de votre ordinateur portable. »

Fonctionnalités pour les codeurs du cloud

L'un des défis les plus urgents lorsqu'on lance un groupe d'agents est de les maintenir tous sur la bonne voie. Imaginez que vous essayiez de faire passer 20 chatons ô combien mignons par une petite porte, par ordre alphabétique en fonction de leurs noms de chatons. C'est impossible, mais ce serait un adorable désastre de coordination.

Les agents de codage, c'est un peu la même chose, mais en beaucoup moins mignon. Pour que les agents travaillent ensemble vers un objectif commun, il faut de l'orchestration. Il s'agit d'un coordinateur de niveau managérial qui va au-delà du prompt. La fonctionnalité de projets remaniée de Claude Code assure cette orchestration.

Vous disposez également de fils de discussion adressables. Chaque discussion devient une session cloud à part entière, avec sa propre branche et sa propre copie du dépôt sur lequel elle travaille. Le coordinateur fournit des instructions qui acheminent les sessions vers les fils existants, selon les besoins.

Il s'agit d'une forme de mémoire automatisée

Anthropic vous conseille de briefer Claude sur un projet « comme vous brieferiez un chef de projet, et il achemine le travail vers des fils de discussion nouveaux ou préexistants ».

Comme ces fils de discussion portent un nom, vous pouvez les orienter en cours d'exécution. Vous pouvez intervenir dans un fil en cours et le rediriger si nécessaire. Plus besoin d'attendre qu'il se termine, ce qui vous fait perdre du temps et consomme des jetons, pour aboutir à un résultat dont vous voyez d'ores et déjà qu'il ne va pas.

Les fils de discussion peuvent interagir entre eux. Anthropic a déclaré : « Au fil du temps, Claude en apprend davantage sur les détails du projet et les applique à son travail. Chaque fil de discussion alimente désormais une mémoire partagée et y puise des informations, ce qui réduit le besoin d'une ingénierie complexe des prompts. »

Il s'agit d'une forme de mémoire automatisée qui peut s'avérer très puissante dans le bon contexte. Elle permet à votre travail de s'étendre sur plusieurs dépôts, de sorte que vous pouvez travailler simultanément sur plusieurs dépôts, utiliser un thread lié à chacun d'entre eux, puis obtenir des retours sur les pull requests à fusionner et dans quel ordre.

Et comme tout se passe dans le cloud, si votre ordinateur est éteint, vous pourrez le laisser fonctionner en arrière-plan. Anthropic a ajouté que les connexions depuis mobile étaient en cours de développement.

Ce qui n'est pas nouveau

Il ne s'agit pas d'une nouvelle forme de parallélisme. J'utilise des essaims de sous-agents depuis un certain temps déjà. Ils peuvent se disperser et effectuer des tâches. En fait, l'annonce d'Anthropic indiquait que cette architecture est celle utilisée en interne par les nouveaux projets.

Claude a également été capable de répartir le travail entre les sous-agents. La différence réside dans le fait que cette répartition persiste, et que vous pouvez revenir sur la discussion de chaque sous-agent pour en échanger.

Autre point à noter : cette fonctionnalité ne semble pas être strictement autonome. Il semble que les fils de discussion démarrent lorsque vous cliquez sur le bouton « Démarrer » pour chaque fil recommandé par Claude.

Comme mentionné plus haut, du moins pour l'instant, il ne s'agit pas encore d'un outil destiné aux développeurs locaux comme moi. Mais Anthropic a ajouté que « les fils de discussion s'exécutent aujourd'hui dans le cloud ; leur exécution sur votre machine, aux côtés de vos outils et de votre code locaux, et derrière votre réseau, est prévue très prochainement ».

De plus, Anthropic ne supprime pas le terminal. Il s'agit d'une fonctionnalité supplémentaire. Rien de ce que l'entreprise a décrit dans son article de blog n'indique de changements négatifs concernant les fonctionnalités locales ou de l'interface en ligne de commande (CLI).

Mettre tout cela en perspective

Voici un tour d'horizon rapide des éléments à considérer lors de l'évaluation de cette fonctionnalité.

Il se souvient, mais qu'est-ce que cela signifie ? La mémoire n'est pas bien documentée dans l'article d'Anthropic. Il n'existe apparemment aucun moyen de vérifier ce qui a été conservé, de le corriger en cas d'erreur, de l'exporter, ni aucune précision sur la durée de conservation.

Le coût et l'utilisation augmentent proportionnellement au nombre d'agents déployés. C'est déjà le cas aujourd'hui avec les sous-agents, mais cela mérite d'être souligné. Anthropic a déclaré : « Les projets peuvent exécuter plusieurs threads à la fois, et chacun d'entre eux correspond à une session complète de Claude Code. De ce fait, les projets atteignent plus rapidement leurs limites d'utilisation. » J'ai moi-même été bloqué après avoir fait fonctionner une flotte d'agents sur mon code.

Les conflits sont reportés à plus tard ; ils ne sont pas évités. Les threads qui se chevauchent se traduiront par des conflits de fusion que vous devrez résoudre manuellement.

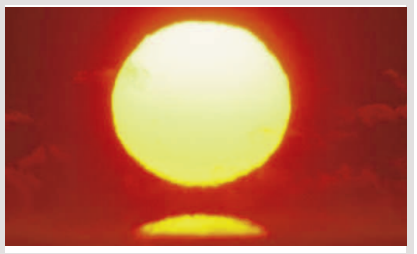
Points clés à retenir sur l'évolution des projets dans Claude Code

Les projets Claude Code pourraient permettre de maîtriser le chaos lié aux multi-agents.

Les utilisateurs du cloud bénéficient de threads persistants et d'une mémoire partagée.

Les workflows locaux restent pour l'instant en dehors du nouveau système

Le soleil perd 4 millions de tonnes métriques de masse chaque seconde !



Notre étoile dégage chaque seconde 4.289×1012 g de masse (4 millions de tonnes métriques) sous forme d'énergie. Cela semble un peu excessif et difficile à saisir, mais pas en comparant cette masse avec celle du soleil lui-même.
En effet, la masse du soleil est de 1,989 × 10^30 koit environ 2 milliards de milliards de milliards de tonnes, ce qui fait 99.86% de la masse de notre système solaire.
Cette masse dégagée ne fait perdre au soleil que seulement 1% de sa masse en 160 milliards d'années.

Le New York Times a écrit un article sur chacune des victimes du 11 septembre 2001 !



Au matin du mardi 11 septembre 2001, 19 terroristes ont détourné quatre avions de ligne aux Etats-Unis. Deux avions sont projetés sur les tours jumelles du World Trade Center à Manhattan, New York, et un troisième sur le Pentagone, siège du département de la Défense, à Washington, tuant au total 2 977 personnes. En 2011, une décennie après ces attentats, le célèbre journal américain New York Times a voulu immortaliser toutes les victimes en rédigeant un article sur chacune d'elles.

PayPal a été considéré comme l'une des 10 pires idées d'affaire en 1999 !



PayPal est le service de payement en ligne le plus connu au monde avec plus de 230 millions d'utilisateurs à travers le globe et un chiffre d'affaire de près de 5 milliards de dollars.
Cependant, la société a connu un début très difficile. En effet, un an après son lancement, le service n'a pas plu aux internautes à un point qu'il a fait partie du classement des 10 pires idées de service en 1999.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



La championne des échecs Judit Polgàr a affronté samedi soir à Bruxelles vingt joueurs belges, dont le Premier ministre Bart De Wever.

Bart De Wever face à la championne des échecs Judit Polgar: "Morituri te salutant"

Le tournoi s'est déroulé à la Bibliothèque royale durant la 4e édition du "Chess & Mates Festival". La Hongroise est la première femme à figurer dans le top 10 de la Fédération Internationale des Échecs (FIDE). Elle a battu il y a quelques mois le Premier ministre de son pays, Peter Magyar, et s'attendait à rééditer sa victoire samedi contre le chef du gouvernement fédéral. "Bart De Wever n'est pas le premier dirigeant contre lequel je joue aux échecs. J'espère que cela ne paraîtra pas arrogant, mais je pense que je le battrai aussi".
Le pronostic s'est vérifié et le Premier ministre s'est incliné le troisième face à la championne dans une partie simultanée, c'est-à-dire durant laquelle un joueur, en général un maître des échecs, affronte en même temps plusieurs joueurs d'un niveau inférieur.

"Morituri te salutant"

M. De Wever est un fervent pratiquant de ce sport depuis son jeune âge. "J'ai trouvé cela très bien d'entendre que le Premier ministre y joue depuis qu'il était jeune. Cela montre combien les échecs sont populaires. C'est un jeu pour tous, jeunes ou vieux, riches ou pauvres", a souligné Judit Polgar.
L'intéressé s'était entraîné dans l'avion qui le ramenait d'Inde. "Il y avait un jeu d'échecs informatique à bord. J'ai pensé: si je peux battre l'ordinateur, j'ai une petite chance. Mais le résultat a été décevant", a-t-il expliqué avant de paraphraser les gladiateurs romains: "Morituri te salutant" ("Ceux qui vont mourir te saluent" en latin).

Un faux "amphithéâtre antique" pour berner les touristes en Italie: l'escroc condamné à détruire son "œuvre"



PENDANT des années, l'amphithéâtre d'Arcugnano, près de Vicence (Vicenza, Vénétie), dans le nord-est de l'Italie, a attiré un grand nombre de touristes étrangers curieux de découvrir un site méconnu de l'histoire de l'Antiquité. Or, tout était faux et l'escroc a été condamné à détruire son "oeuvre", relatent CNN et Le Courrier international.
Le propriétaire Franco Malosso, "découvreur autoproclamé" de ce site "antique" de près de 5.000 m², faisait payer un droit d'entrée de 12 euros aux visiteurs étrangers, venus des quatre coins du monde pour découvrir un lieu "unique". Un amphithéâtre témoin de l'Histoire de l'humanité, des civilisations grecque et romaine, de Jules César à Cléopâtre en passant par... Juliette, le personnage de Shakespeare. Les habitants des environs devaient étrangement débourser... plus de 40 euros pour y accéder. Tarif prohibitif et dissuasif. Et pour cause: tout était faux. Après 10 ans de procès, l'escroc a enfin été condamné à détruire ses ruines en carton-pâte .

"Le qualifier de faussaire est une insulte aux faussaires"

Construit en 2014 sur les collines de Berici, classées au patrimoine de l'Unesco, le faux site archéologique, censé avoir été érigé il y a plus de 2000 ans, était composé de gradins en pierre, de colonnes en ciment, de statues en plâtre et d'autres éléments plus ou moins discrets en papier mâché, fibre de verre ou même en polystyrène.
Un projet "insensé", pris en flagrant délit d'anachronisme, qui a fini par alerter les autorités locales. Sans parler de la présence grecque inexistante dans le nord de l'Italie. Un théâtre de dupes à la médiocrité moquée par les autorités du patrimoine à l'époque:
"Le qualifier de faussaire est une insulte aux faussaires car, de tous les criminels, ils sont les plus talentueux", avait déclaré le lieutenant-colonel Giuseppe Marseglia, commandant de l'unité des carabiniers protectrice du patrimoine. Le terme de simple "escroc" lui semblait bien plus approprié

Un rare phoque albinos repéré sur une plage de Zélande

Un rare phoque albinos a été repéré dimanche soir sur la plage de Neeltje Jans. "En raison d'un caprice de la nature, ce phoque est dépourvu de pigmentation", explique l'association RTZ sur Facebook.

"Un témoin nous a envoyé des photos qui ont permis de constater qu'il s'agissait d'un phoque albinos, une espèce rare", a déclaré l'équipe de sauvetage des animaux marins des Pays-Bas (RTZ).

Les albinos sont souvent sensibles à la lumière mais selon RTZ, celui-ci semble en bonne santé. "Il recommencera à nager dès que la marée montera", affirme l'association tout en précisant qu'il existe également chez les phoques gris des cas de mélanisme, où ces animaux marins apparaissent entièrement noir en raison d'un excès de mélanine.



"Des grains dans un sablier": les morceaux de banquise ne se déplacent pas comme prévu dans l'Arctique

Le vent n'explique pas à lui seul les mouvements de la glace dans l'Arctique. Des chercheurs ont découvert que les collisions entre les morceaux de banquise jouent un rôle essentiel dans leur déplacement.



Et si la prochaine génération d'antibiotiques venait de microbes de l'océan Arctique ?

Dans l'Arctique, la banquise ne se déplace pas seulement sous l'effet du vent. Elle est composée de nombreux morceaux de glace, appelés floes, des sortes de radeaux longs de quelques mètres à plusieurs kilomètres que les vents font voyager sur l'océan. Une nouvelle étude, menée par l'université de Californie (États-Unis) et publiée dans la revue Physical Review Letters, révèle que leurs mouvements sur l'eau sont beaucoup plus lents que tout ce que les modèles climatiques estiment.

Il y aurait une explication simple à ce phénomène.

Selon ces chercheurs, les floes se déplacent comme des grains dans un sablier. Lorsqu'ils sont nombreux et rapprochés, ils se heurtent constamment. "Si vous avez beaucoup de floes au même endroit avec un peu de vent, ils se cognent les uns contre les autres et transmettent leur énergie à leurs voisins", explique Bhargav Rallabandi.

Ces collisions absorbent une partie de l'énergie du vent et empêchent les morceaux de glace de parcourir de longues distances sans être ralentis.

Des observations inédites

L'équipe a créé une simulation informatique pour vérifier ce postulat de départ. Le modèle prend en compte le vent, la résistance de l'eau et surtout les collisions entre les morceaux de glace. Ensuite, il a fallu comparer leurs résultats aux observations réalisées dans le détroit de Fram, entre le Groenland et l'archipel norvégien du Svalbard.

Le modèle a réussi à reproduire plusieurs comportements jusque-là difficiles à expliquer, notamment la vitesse à laquelle la glace se disperse et les variations de son déplacement sur plusieurs heures ou plusieurs jours.

Grâce à lui, ils ont découvert que la fréquence des collisions dépend, entre autres, de la quantité de glace présente et de la taille des floes. Dans une banquise très compacte, les morceaux se rencontrent souvent et perdent rapidement une partie de l'énergie fournie par le vent.

Un comportement collectif utile aux modèles

Leur compte-rendu est précieux pour les scientifiques, puisqu'il aide à mieux comprendre le transport de la glace dans un Arctique qui se réchauffe.

Pour l'instant, les chercheurs ne peuvent pas dire si les changements futurs permettront aux floes de se disperser plus facilement et d'atteindre des eaux plus chaudes, où ils pourraient fondre plus rapidement.

Ces travaux pourraient également s'avérer utiles pour la modélisation climatique. Les modèles climatiques ne peuvent pas suivre individuellement les innombrables plaques qui recouvrent l'Arctique. Une description physique de leur comportement collectif pourrait donc améliorer certaines simulations. Et le principe pourrait s'appliquer à d'autres phénomènes, comme les avalanches ou les glissements de terrain.

Dans les Andes, l'incroyable monde caché au sommet des grands arbres



ENTRE 2021 et 2025, des dizaines de chercheurs et de grimpeurs professionnels ont dressé un inventaire d'une ampleur inédite de tous les organismes vivants portés par trois grands arbres sud-américains, révélant un univers aussi foisonnant que méconnu.

ctobre 2021. Dans la moiteur de la forêt tropicale péruvienne, deux hommes ont le regard braqué vers le sommet vertigineux d'un arbre, à s'en briser la nuque. Maurice Leponce, chercheur à l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique, a passé sa vie à traquer les petits invertébrés des forêts humides. À ses côtés, Olivier Pascal, botaniste de formation, qui a dirigé parmi les plus grandes expéditions françaises d'exploration terrestre. Leur présence au pied de ce géant du Pérou est le fruit d'années de préparation, de repérages, de voyages à travers le monde pour trouver, d'une part, l'argent nécessaire au financement de leur colossal projet, d'autre part, l'arbre idéal. Ce sera donc celui-ci : un Dussia tessmannii de 50 mètres de haut dans le parc national Río Abiseo, dont les branches se déploient sur plus de 40 mètres.

Les dimensions de l'Arc de Triomphe. De quoi faire presque douter les deux compères devant l'ampleur de la tâche, tandis que les grimpeurs envoient leurs premières cordes à l'assaut du colosse végétal.

Durant un an, des dizaines de chercheurs et de grimpeurs spécialisés passeront au crible presque chaque centimètre carré de ce Dussia, de la base du tronc jusqu'aux feuilles les plus hautes, tentant de recenser l'intégralité des organismes vivant dessus. Puis, jusqu'en 2025, la même équipe reproduira les mêmes gestes minutieux sur deux autres arbres, au Pérou et en Colombie.

Encore aujourd'hui, plus de 200 spécialistes de 22 pays travaillent ou ont travaillé sur ces trois géants, un projet d'une ampleur inédite, au nom évocateur : Life on Trees. La vie sur les arbres.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Aérophagie : que faire pour la soulager ?

L'aérophagie fait partie des troubles fonctionnels digestifs bénins, qui s'avère néanmoins gênant au quotidien. S'il s'accompagne de brûlures de l'estomac ou de diarrhées, il est conseillé de consulter un médecin.

Que faire contre l'aérophagie ? Quels sont les symptômes et comment les soulager ? Réponses du Dr Florent Sancini, médecin généraliste à Aix-en-Provence.

Définition : qu'est-ce que l'aérophagie ?
Littéralement, l'aérophagie signifie "avaler de l'air". C'est un processus physiologique normal. Chaque jour en mangeant ou en parlant nous avalons de l'air. En outre, "la majorité de l'air contenue dans notre tube provient de la digestion. Notre intestin fabrique 5 à 6L d'air par jour.
La crise d'aérophagie correspond ainsi à une absorption trop importante d'air dans le système digestif, particulièrement au moment des repas.

Symptômes
L'aérophagie se manifeste par un sensation de pesanteur de l'estomac et d'inconfort à la digestion et surtout, des éructations intempestives (rots), symptôme le plus distinctif, qui soulage la sensation d'inconfort à la digestion. Elle peut être accompagnée de flatulences. A noter que les symptômes de l'aérophagie sont parfois proches des manifestations du reflux gastro-oesphagien.

Causes de l'aérophagie
L'aérophagie, ou cette surproduction de gaz peut être accrue par la consommation de boisson gazeuse, de chewing-gum ou certains aliments. La grande majorité de l'air produite par nos entrailles ou avalée lors du repas sera absorbée par l'intestin. Et pour évacuer l'air présent en excès, l'organisme a aussi mis en place un processus peu gracieux, mais efficace : les rots.
Par ailleurs, des mauvaises habitudes pendant les repas (manger debout, manger sans mastiquer ou en parlant, prendre ses repas dans un environnement stressant...) peuvent également favoriser l'aérophagie et cette sensation de pesanteur dans l'estomac.

Quand consulter ?
L'aérophagie est un processus physiologique qui peut provoquer un inconfort digestif passager et des rots, des troubles sans gravité. En revanche, lorsqu'ils s'accompagnent de brûlures de l'estomac, de douleurs qui remontent dans la poitrine, de diarrhées ou de spasmes abdominaux, il faut consulter un médecin. "Ces symptômes peuvent indiquer que la colonisation de l'estomac par des bactéries, être la manifestation d'un reflux gastro-œsophagien ou d'un cancer digestif", explique le Dr Florent Sancini.

Quels traitements pour soulager l'aérophagie ?
Aucun traitement n'a démontré son efficacité pour réduire la fabrication ou l'ingestion d'air dans le tube digestif. Toutefois, vous pouvez vous diriger vers les solutions naturelles : en effet, certaines infusions de plantes, l'argile verte ou le charbon actif peuvent soulager l'inconfort digestif. Votre pharmacien pourra vous conseiller à ce sujet. Mais pour atténuer le problème sur le long terme, mieux vaut regarder du côté de son hygiène de vie et son alimentation :
► Eviter le stress : avant toute chose, l'aérophagie (le fait d'avaler trop d'air) est très souvent une conséquence du stress. Il est donc primordial d'essayer d'identifier la cause de ce stress et de l'éradiquer. Plus facile à dire qu'à faire, certes, mais cela vous évitera des crises inopportunes, qui sont susceptibles d'augmenter la nervosité... Des relaxants à base de plantes (aubépine, valériane...) peuvent éventuellement vous aider à diminuer votre nervosité

► Manger doucement, sans oublier de mâcher. Voici deux principes qui devraient déjà grandement réduire cette impression (justifiée) de ballonnement. On a trop souvent tendance à manger en faisant autre chose, notamment lors de pauses déjeuner écourtées ou faites devant l'ordinateur. A engloutir trop vite les aliments, on laisse passer trop d'air et l'on mâche mal. Très mauvais pour l'estomac : en plus de l'aérophagie, vous lui en demandez un peu beaucoup côté digestion... Et il risque de vous le faire savoir, notamment par une sensation de brûlure. Par ailleurs, mieux vaut manger assis, sans trop bouger : en effet, le fait de se lever, de faire des gestes, etc, peut accentuer la présence d'air dans l'estomac.
► Eviter de parler en mangeant. Non seulement, ce n'est pas spécialement poli, mais en plus, vous avalez ainsi beaucoup plus d'air que votre estomac ne peut le supporter. D'ailleurs, manger la bouche fermée est la meilleure solution pour éviter l'entrée d'air.
► Proscrire les boissons gazeuses et les chewing-gums. Comme leur nom l'indique, elles sont pleines de petites bulles gazeuses. Sitôt après l'absorption, sensations de lourdeur et de ventre dilatés assurées... Préférer donc l'eau plate, mais à boire idéalement en dehors des repas Par ailleurs, les chewing-gums favorisent la mastication... En mastiquant, on produit de la salive. Lorsque l'on déglutit pour l'avaler, de l'air suit le même chemin.
► Le tabac, l'alcool et le café, excitants, sont parfois cités comme des facteurs aggravants de l'aérophagie.
► Si vous sentez venir la crise : allongez-vous sur le ventre, au chaud, en appuyant sur l'estomac (situé à gauche, sous la dernière côte). Cela devrait enrayer le phénomène.

BIEN-ÊTRE

Péricardite : douleur



LA PÉRICARDITE est une inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur. Principalement due à une infection virale, c'est aussi l'un des rares effets secondaires de certains vaccins contre le Covid. Une péricardite correspond à l'inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur.
Définition : qu'est-ce qu'une péricardite ?
La péricardite est une inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur et qui se compose de deux feuillets (péricarde fibreux et péricarde séreux (composé d'un feuillet pariétal et un feuillet viscéral)) qui délimitent en son sein une cavité habituellement vide. Un liquide lubrifiant se trouve entre les deux feuillets, qui permettent de les faire glisser l'un sur l'autre sans qu'ils frottent. Toutefois, l'inflammation du péricarde cause de l'irritation, de la tuméfaction (enflure) et de la douleur.

WILAYA D'ALGER
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT URBAIN ET
DE LA RESTRUCTURATION DES QUARTIERS

MISE EN DEMEURE N°2

- **Vu** le marché n°164/25 du 03/06/2025, approuvé le 05/12/2024, portant sur les travaux de réhabilitation des immeubles sis 215, rue Mohamed Belouizdad et 02, rue des Frères Boukecheoui, commune de Mohamed Belouizdad ;
- **Vu** l'ordre de service de démarrage des travaux n°021/2025 du 16/07/2025 ;
- **Vu** le rapport du BET chargé du suivi en date du 26/07/2026, faisant état de l'avancement insuffisant des travaux et de la consommation totale des délais contractuels ;
- **Vu** l'insuffisance des moyens humains et matériels mobilisés par l'entreprise, ne permettant pas d'assurer une cadence d'exécution compatible avec les obligations contractuelles;
- **Vu** la première mise en demeure publiée dans les quotidiens nationaux «البهجة نيوز» et « L'Express » en date du 12/05/2026 ;
- **Vu** le retard considérable enregistré dans l'exécution des travaux
- **Vu** les réclamations des locataires des immeubles concernés, enregistrées auprès de mes services sous les n°749 du 20/07/2026 et n°902 du 24/08/2026 ;

L'entreprise EURL Azmi Travaux Divers, domiciliée à la cité 2038 logements, bâtiment 38, Bab Ezzouar, wilaya d'Alger, est **mise en demeure, une deuxième fois**, de prendre les dispositions nécessaires pour :

1. Accélérer immédiatement l'exécution des travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels nécessaires afin d'assurer une cadence d'avancement des travaux et rattraper le retard considérable accumulé ;
2. Présenter un planning détaillé et actualisé des travaux restant à réaliser, assorti d'un échéancier précis.

Les mesures précitées doivent être exécutées dans un délai de **huit (08) jours** à compter de la date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux.

À défaut, il sera procédé à la résiliation du marché aux torts exclusifs de l'entreprise, conformément à la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant **du 21/09/2026 / ANEP 2616031379**

Avis d'Appel d'Offres de Préqualification National Ouvert N° 36/2026/OTA /AOP/INDIR

OTA lance un Appel d'Offres de Préqualification National Ouvert, « Sélection des Commissionnaires en douane. »
Les représentants des sociétés intéressées peuvent envoyer leur dossier á l'adresse email **« E.indirectProcurementCategory@DJEZZY.DZ »** :

• Registre de commerce en cours de validité et Agrément;
• Demande de retrait du cahier des charges, établie sur papier en-tête, signée et cachetée par le représentant légal le désignant nommément.
• Engagement de confidentialité qui doit être paraphé, rempli, signé et cacheté par le représentant légal de la société. L'engagement de confidentialité est téléchargeable sur le lien suivant :
https://www.djezzy.dz/engagement-de-confidentialite-et-code-de-conduite-du-partenaire-daffaire/:.
(Rubrique Appel d'Offres).
• Code de conduite du partenaire d'affaire qui doit être paraphé, signé et cacheté par le représentant légal de la société.
Le code de conduite du partenaire d'affaire est téléchargeable sur le lien suivant :
https://www.djezzy.dz/engagement-de-confidentialite-et-code-de-conduite-du-partenaire-daffaire/. (Rubrique Appel d'Offres).

Le retrait du cahier des charges se fera gratuitement.
Les offres accompagnées des pièces réglementaires devront être envoyées à l'adresse indiquée, et mises sous enveloppe principale anonyme, portant la mention :

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR
Avis d'Appel d'Offres de Préqualification National Ouvert
N° 36/2026/OTA / AOP/INDIR
OPTIMUM TELECOM ALGERIE SPA
Route de la Wilaya, Lot n° 37/4, Dar El Beida, Alger – Algérie

- Les dossiers de candidature doivent être remis, sous pli fermé et anonyme.
- Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges de préqualification
- Le soumissionnaire ou son représentant, lors de dépôt de l'offre doit signer le registre dédie à cet effet.
- La date limite de dépôt des offres est fixée pour le 12/10/2026 à 14H30 heure locale.
- Les soumissions qui parviendront après la date et heure limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Optimum Telecom Algérie s.p.a
Siège social : Route de wilaya, Lot n°37/4, Dar El Beida - Capital social : 164 002000000,00 DZD
www.djezzy.dz

Le Jeune Indépendant **du 21/09/2026 / ANEP 2616031425**









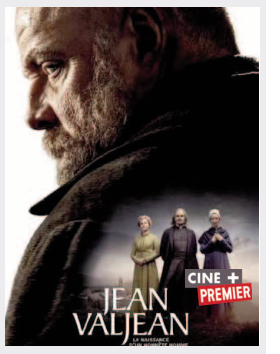




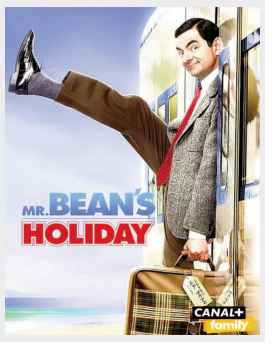


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière - France Ukraine 2016 — TF1
La cible

21h00 Série policière - France 2025 — France 2
La mère et l'assassin

20h50 Téléréalité - 2026 — 6ter
L'amour est dans le pré

20h52 Thriller Etats-Unis - 2023 — CANAL+
Last Stop : Yuma County

21h00 Film d'action — W9
Etats-Unis - 2010
L'agence tous risques

22h35 Thriller — CINE+ FRISSON
Canada - France 2024
Les Linceuls

21h05 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

21h00 Drame historique - France 2025 — CINE+ PREMIER
Jean Valjean

21h00 Rugby — CANAL+ SPORT
Bordeaux-Bègles / Stade Français Paris

21h00 Comédie - 2025 — CINE CINEMA
Anges & Cie

20h50 Comédie — CANAL+ family
Grande-Bretagne - 2007
Les vacances de Mr Bean

21h25 Film d'action — TMC
Etats-Unis - 2021
Black Widow

21h00 la chaine ACTION



Film d'action (Grande-Bretagne - Nouvelle-Zélande-2014)

The Dead Lands : la terre des guerriers

Suite à une fourberie de l'ambitieux et violent Wireda, la tribu maorie du jeune Hongi est massacrée. Laissé pour mort dans la jungle, ce dernier ne souhaite qu'une chose : venger les siens. Pour rattraper ses persécuteurs, Hongi, décide de traverser le territoire des morts, où vivrait un mystérieux guerrier mangeur d'hommes. Il compte lui demander de l'aide.

22h35

Film de guerre (Etats-Unis - 1976)

La bataille de Midway

Le film raconte deux batailles de la guerre du Pacifique pendant la deuxième guerre mondiale en 1942 : la bataille de la mer de Corail et la bataille de Midway qui décida du sort de la guerre dans le Pacifique. Après sa victoire en mer de Corail, l'amiral japonais Isoroku Yamamoto (Toshirō Mifune) élabore un plan complexe pour surprendre et éliminer les derniers porte-avions américains toujours à flot. Cependant, il ignore que les américains ont décrypté le code japonais et savent que la rencontre aura lieu à Midway.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:39	12:22	15:50	18:28	19:49
CONSTANTINE	04:44	12:27	15:55	18:32	19:53
ALGER	04:59	12:41	16:09	18:46	20:07
OUARGLA	04:55	12:32	16:00	18:37	19:54
CHLEF	05:06	12:48	16:16	18:53	20:14
MOSTAGANEM	05:11	12:52	16:21	18:58	20:19
ORAN	05:14	12:56	16:24	19:01	20:21

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8596 — LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	26°	20°
Oran	26°	21°
Constantine	27°	15°
Ouargla	29°	21°

CONSEIL DES MINISTRES

Tebboune revalorise les salaires de la Protection civile

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné une revalorisation générale des salaires des personnels de la Protection civile, à travers une révision des points indiciaires, lors de la réunion du Conseil des ministres tenue hier. Le chef de l'Etat a également demandé une refonte du statut particulier de ce corps, avec une meilleure valorisation des missions exercées sur le terrain, alors que les risques liés aux changements climatiques et aux catastrophes majeures se multiplient.



Cette décision intervient après la forte mobilisation des éléments de la Protection civile lors des derniers incendies, notamment dans les wilayas les plus touchées. Le président Tebboune a renouvelé ses remerciements aux agents de ce corps pour leur dévouement dans l'accomplissement de leurs missions, soulignant les risques auxquels ils sont désormais exposés dans leurs interventions.

La révision du statut particulier devra ainsi porter sur plusieurs volets. Le président de la République a ordonné une révision de la grille des grades afin de mieux prendre en compte les spécialités du corps ainsi que la nature des missions confiées aux personnels administratifs et opérationnels. Il a également demandé une valorisation des indemnités accordées aux agents intervenant sur le terrain et à leurs familles.

La formation devra, elle aussi, être renforcée. Abdelmadjid Tebboune a ordonné qu'elle soit assurée de manière continue tout au long de la carrière, afin de maintenir un haut niveau d'efficacité opérationnelle et de préparation des agents et de réduire les risques de pertes humaines lors des interventions.

Le chef de l'Etat a également appelé à la modernisation des moyens d'intervention. Il a demandé une révision technique et technologique des équipements utilisés sur le terrain, avec l'acquisition de matériels plus performants et la mise en place d'un plan de renouvellement. Des points et semi-centres de surveillance devront par ailleurs être créés, en coordination avec le ministère de l'Agriculture, dans les zones à forte densité forestière.

Le dispositif aérien de lutte contre les incendies devra également être renforcé progressivement, en fonction de la disponibilité des avions bombardiers d'eau sur le marché international. Le président de la République a, en outre, ordonné l'institutionnalisation du volontariat saisonnier au sein de la Protection civile, avec un dispositif spécifique destiné à assurer la protection des volontaires.

LES INDEMNISATIONS ACCÉLÉRÉES

Le Conseil des ministres a également permis de faire le point sur la prise en charge des victimes des récents incendies. Le président Tebboune a salué la rapidité des opérations d'indemnisation, particulièrement dans la wilaya de Jijel, la plus touchée, en remerciant les membres du gouvernement, notamment ceux directement chargés de cette opération.

Le chef de l'Etat a ordonné l'achèvement, dans les meilleurs délais, des dernières opérations d'indemnisation, s'il en reste encore. Il a également renouvelé son souhait que la solidarité populaire et l'action des pouvoirs publics aient permis d'alléger les conséquences du drame qui a touché plusieurs wilayas, réaffirmant que l'Etat restera aux côtés des citoyens affectés. Cette instruction intervient alors que la prise en charge des sinistrés se poursuit sur le terrain. Le ministre du Travail, Mohamed Hattab, avait encore rappelé samedi à Jijel que l'accompagnement des victimes ne se limitait pas à la réponse immédiate aux incendies, mais devait se poursuivre à travers les services de protection sociale, de couverture sanitaire et les prestations relevant de son secteur.

LE HADJ MAINTENU À 82 MILLIONS DE CENTIMES

Concernant le pèlerinage, le président Tebboune a décidé, sur proposition du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, de soutenir les frais du Hadj et de maintenir le coût à 82 millions de centimes par pèlerin algérien, après une hausse d'environ sept millions de centimes enregistrée cette saison.

Cette décision s'inscrit dans la continuité du soutien apporté par l'Etat à la prise en charge des pèlerins algériens. Pour la campagne 2026, une aide présidentielle avait déjà permis de ramener le coût du Hadj à 82 millions de centimes au lieu de 92 millions.

La numérisation de l'administration figurait également à l'ordre du jour. Le président de la République a ordonné l'élaboration d'un décret présidentiel portant sur le schéma de raccordement numérique sécurisé des différents organismes et institutions de l'Etat.

Ce dispositif devra préciser les missions des institutions sectorielles concernées et leur représentation, sous la supervision de la Haute-commissaire à la numérisation. Le président Tebboune a également demandé que ce raccordement englobe les wilayas afin de permettre une remontée plus fluide des données locales, tout en garantissant un niveau maximal de protection des données des citoyens.

AGRICULTURE : VERS UNE NOUVELLE LOI D'ORIENTATION

Le Conseil des ministres a par ailleurs examiné le bilan de la campagne de moisson et de battage 2025-2026.

Dans ce cadre, le président de la République a demandé au ministre du secteur de préparer une publication mensuelle et chargé les walis d'assurer un suivi précis des niveaux et volumes de production des différentes céréales, notamment le blé tendre et le blé dur.

Le système de paiement des récoltes agricoles auprès des agences régionales de l'Office algérien interprofessionnel des céréales devra également être immédiatement numérisé. Le président Tebboune a demandé, dans le même temps, de travailler en étroite coordination avec l'Office national des statistiques. Le rôle de l'Office algérien interprofessionnel des céréales et des instituts spécialisés dans le secteur agricole devra par ailleurs être réexaminé afin d'améliorer leur rendement et de moderniser leur fonctionnement. Le chef de l'Etat a également ordonné de lutter contre toutes les formes de dérives dans les secteurs de l'agriculture, du développement rural et de la pêche.

Sur le plan réglementaire, le gouvernement est chargé de préparer un nouveau projet de loi d'orientation agricole «plus efficace». Le texte devra notamment prévoir des mécanismes permettant d'affecter les superficies agricoles aux cultures annuelles en fonction des besoins, avec pour objectif de réduire les importations et de progresser vers davantage d'autosuffisance.

Le président de la République a également ordonné le lancement d'un programme national d'analyse des sols, en coordination avec les laboratoires, afin d'identifier et de classer la nature des terres agricoles dans les différentes zones cultivées.

Autre orientation, le recours aux eaux usées traitées pour l'irrigation devra être davantage développé afin de réduire la dépendance aux précipitations.

Le chef de l'Etat a également insisté sur la nécessité de labourer et de préparer les terres quelles que soient les conditions, alors que le secteur de l'Hydraulique vise à atteindre un taux de récupération de 60 % des eaux usées.

La réunion du Conseil des ministres a ainsi été consacrée à plusieurs dossiers touchant directement à la protection des citoyens, à la modernisation des services publics et au renforcement de la production agricole.

Le chef de l'Etat a, au début de la réunion, pris connaissance d'un exposé du Premier ministre sur les activités du gouvernement durant les deux dernières semaines.

Meriem D.

ORAN

Le corps d'un enfant de dix ans repêché en mer

LE CORPS d'un enfant de 10 ans, porté disparu depuis le 17 septembre suite à une noyade, a été repêché avant-hier à Oran, mettant fin à deux jours de recherches mobilisant les services concernés. L'opération, engagée dès le signalement de l'incident, a permis de retrouver l'enfant au terme de plusieurs interventions menées en mer.

Le repêchage a été effectué le 19 septembre à 17h40 sur la plage d'El Kebir, dans une zone autorisée à la baignade relevant de la commune de Mers El Hadjadj, dans la daïra de Bethioua, située à environ 45 à 50 km à l'est d'Oran.

Les recherches avaient été déclenchées à la suite du signalement d'un accident de noyade survenu le 17 septembre à 19h17 sur le même site. Les services de secours ont ainsi poursuivi leurs recherches jusqu'à la découverte de l'enfant, de sexe masculin et âgé de 10 ans.

Pour mener cette intervention, plusieurs moyens humains et matériels ont été mobilisés, dont une ambulance, une embarcation semi-rigide, huit plongeurs et quatre agents de différents grades.

Rappelons que, trois jours auparavant, un autre accident de noyade avait mobilisé les services de secours sur la plage de Lamadrak, dans la commune d'Aïn El Turk, située à 15 km au nord-ouest d'Oran. Deux personnes avaient alors été portées disparues en mer, donnant lieu à une importante mobilisation des moyens humains et matériels. Les recherches engagées ont permis de repêcher la première victime, un homme âgé d'environ 25 ans, retrouvé décédé et transféré vers la morgue de l'hôpital local.

Les recherches se poursuivent par ailleurs pour tenter de retrouver la deuxième personne portée disparue.

D'Oran, Brahim Mazi